

# la Voix Sépharade

Bulletin du C.I.S. Neveh Chalom / Avril-Mai 2025 / n°315 / Nissan-Iyar 5785

## Pessah Cacher VéSaméah



**LE SPÉCIALISTE D'ISRAËL À LYON DEPUIS 1968**



**POUR VOS PROJETS DE VOYAGES**

**NOUS SOMMES LÀ  
POUR QUE VOUS SOYEZ BIEN LÀ-BAS.**

**Venez nous rencontrer !  
50 agences de voyages dans notre région**



<https://vu.fr/nupXG>

**La Voix Sépharade**  
**Bulletin du CIS Neveh Chalom N°315**  
Dépôt légal n°484-2001  
317 rue Duguesclin – 69007 Lyon  
Site internet : [www.nevehchalom.fr](http://www.nevehchalom.fr)  
Mail : [info@nevehchalom.fr](mailto:info@nevehchalom.fr)

**Rabbin** : Rabbin Yaakov NEZRI 06 19 07 82 14

**Présidents d'honneur** : Marc CHOURAQUI et Simon MOLHO

**Président** : Gérard BENHAMOU

**Vice-Président** : Nino BELLAICHE

**Trésorier** : Nino BELLAICHE

**Secrétaire Général** : Jacques ELMALEK

**Commission Talmud Thora** : Serge LUZON et Yaël NEZRI

**Commission culte** : David DAHAN - Serge LUZON

**Commission événementiel - Culture** : Pierre TOUBOUL - Jean-Jack EMSALEM

**Commission social - Matan Basseter** : Hervé DARAI - Albert TÉBOUL

**Commission cimetière** : Simon MOLHO - Jacques ELMALEK

**Commission salles** : Serge LUZON

**Administrateurs** : Joseph BENSOUSSAN et Joseph NACACHE

**Communication** : Jean-Jacques et Nathalie NABETH

**Directrice Talmud Thora** : Yaël NEZRI

**Secrétaire** : Nathalie NABETH

#### **Horaires de bureau**

Du lundi au jeudi de 9 h 00 à 17 h 00

Vendredi et dimanche de 9 h 00 à 12 h 30

Contact secrétariat 04 78 58 18 74

ou 07 81 79 91 18

#### **Rédaction :**

Rabbin Yaakov NEZRI

Nino Bellaiche, Nathalie NABETH

Les textes contenus dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs.

#### **Impression :**

Imprimerie Valley

9, rue Claudio Penet

69003 Lyon

Tél. : 04 78 54 44 87

#### **Réalisation de la couverture :**

Jean-Jacques NABETH

# SOMMAIRE



Message du Grand Rabbin Daniel Dahan	4
Message du Président Gérard Benhamou	5
Message de Nino Bellaiche	6 & 7
Message du Rabbin Yaakov Nezri	8
Guide de Pessah	9 à 13
Colis de Pessah, Livres phonétiques, La sécurité est l'affaire de tous, Legs	12
Créer son propre chant « Dayénou »	14
Les rails de la mémoire	15
Rav Zini, Tout passe par la Jeunesse	18
Soirée Judéo-Andalouse	19
Coinche Tournoi, Tou Bichevat, Repas Choucroute	20
Richard Darmon	21
Les activités jeunesse	22 & 23
Cours d'appel de Versailles	26 & 27
Discours Richard Zelmati	28 & 29
Horaires de Pessah	30
Horaires des offices	31
Carnet familial	32
Hommage Simon Amouyal	33
Limoudim	35

## Le saviez-vous ?

Le Mikvé de Neveh Chalom est ouvert tous les jours.  
Rendez-vous à prendre auprès de Yaël NEZRI 06 14 50 42 38  
L'année du décès, une veilleuse est allumée à la mémoire du défunt.  
Une plaque gravée au nom du défunt est apposée sous la veilleuse.  
Renseignement au secrétariat du CIS.

## PAIEMENT DES DONS EN LIGNE

Sur notre site internet rubrique paiement  
[www.nevehchalom.fr](http://www.nevehchalom.fr)

Reçu Cerfa directement sur notre site  
[www.nevehchalom.fr](http://www.nevehchalom.fr)

# message du Grand Rabbin Daniel Dahan



## Cette nuit la liberté ?

Quoi de plus difficile que la liberté ? Suprême paradoxe de l'être humain qui proclame, à corps et à cri, qu'il ne désire rien de plus que la liberté mais qui s'empresse de dédaigner tout ce qu'elle peut lui offrir.

**A**ut-on oublié que le droit de vote pour tous les citoyens sans distinctions de religion ou de catégorie sociale n'a été acquis définitivement, en France, qu'avec la III<sup>e</sup> République ? Et pourtant, cette liberté si exaltante peut, quelquefois s'avérer bien plus contraignante que ce que l'on imaginait. Les Hébreux, réduits en esclavage dans le creuset de fer de l'Egypte, n'ont-ils pas, eux aussi, une vision faussée de cette liberté à laquelle ils vouent toutes leurs aspirations ? Imaginent-ils tout ce qu'elle induit et notamment le don de la Torah et les commandements qui en résultent ? La Liberté à laquelle nous aspirons à cor et à cris est une Liberté de devoirs et non, selon une vision faussée, une liberté de droits. Alors que des otages sont encore prisonniers de cruels geôliers dans les tunnels de Gaza et qu'Israël, hier comme aujourd'hui, est vilipendé de par le monde et que la campagne antisémite planétaire peine à s'arrêter, on réalise la chance de pouvoir vivre libre de ses mouvements et de ses opinions. Le troisième livre de la Torah, qui « encadre » la fête de Pessah, est essentiellement consacré aux règles dites sacrificielles et l'on peut, légitimement, se demander en quoi elles nous concernent encore aujourd'hui. Un examen attentif des textes de la tradition juive nous permet de comprendre que, derrière les rites il y a un sens qu'il faut tout simplement chercher. Le texte de la Torah (parashat Tsav), explique en détail la manière dont l'offrande doit être offerte à l'Éternel. [Lévitique VII, 29-30] « Parle aux enfants d'Israël en ces termes : Celui qui fait hommage de son sacrifice rémunératoire au Seigneur doit lui présenter son offrande, prélevée .... Ses propres mains présenteront les offrandes destinées à l'Éternel... Comme nous l'enseigne le Mé Hashiloa'h [Recueils de commentaires sur la Torah par un grand

Maître de la 'hassidout en la personne du Rabbin M.Y. Leiner d'Izbitza-Rozine (Tomashev 1800-1854 Izbitza-Lublin) tous les korbanot (sacrifices) font référence à la tefilah ( prière) où l'on ouvre son cœur au Créateur afin qu'il exauce nos suppliques. La raison en est que les personnes qui font ces offrandes se doivent, au préalable, de se détacher du matérialisme et diriger leurs actes et leurs pensées vers l'Éternel. Quant à la mention du feu qui apparaît plusieurs fois, elle nous enseigne la crainte dont on se doit d'être rempli en s'adressant au Maître du Monde devant qui il n'y a ni corruption possible, ni pressions d'aucune sorte qui puissent s'exercer et où tout est examiné en fonction des mérites de tout-un-chacun dans la plus stricte impartialité. Espérons que tous les otages soient libérés et que la Paix survienne en Israël ; que la déferlante antisémite cesse enfin. En cette veille de Pessah, qui préfigure la libération d'Egypte, espérons toujours être à la hauteur de nos aspirations vers un monde où la justice et la compassion s'exerceront harmonieusement pour le bien de la collectivité, sans n'être entaché d'aucune autre considération polluante pour le cœur et l'esprit. C'est à ce prix, et uniquement à celui-là, que nous pourrons transmettre à nos enfants et petits-enfants un judaïsme vrai, rempli de Torah car guidé par la droiture, l'objectivité et la solidarité. Alors, si les soirs du seder nous ne perdons pas de vue ces objectifs, nous pourrons en toute quiétude penser que cette nuit sera... le prélude de notre liberté !

**Pessa'h casher  
vésaméa'h à toutes  
et à tous**



**Daniel DAHAN  
Grand Rabbin de Lyon  
et de la Région  
Auvergne Rhône-Alpes**

# message du Président Gérard BENHAMOU



**C**hers fidèles,  
Chers amis,  
Chers membres de notre communauté,

Le souvenir de la sortie d'Egypte est un commandement fondamental de notre Thora. C'est pour cela que nous avons voulu avec notre rabbin Yaakov Nezri, mon comité **vous offrir une Hagada en hébreu, phonétique et français** d'une grande visibilité. Elle a été conçue au nom de notre communauté Neveh Chalom, pour permettre à certains d'entre vous de mieux l'interpréter.

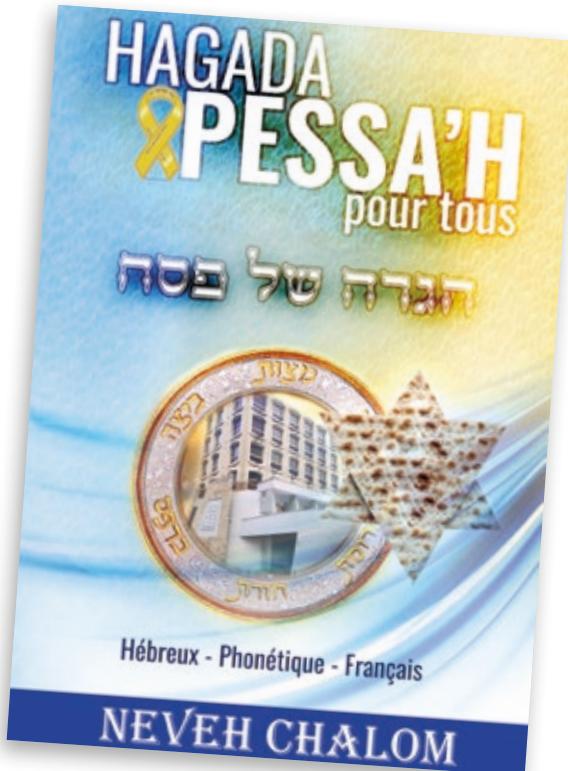
Merci à notre Rabbin de l'avoir supervisé, à Jean Jacques, à Nino de l'avoir mis en page.

Un grand merci à nos donateurs qui nous ont soutenus financièrement pour pouvoir l'éditer.

Que ce Pessah 5785 soit l'année du retour de tous nos otages, encore détenus par les forces du mal, ces barbares de nos sociétés.

Nous sommes fiers de mener à bien nos diverses conférences, animations pour la jeunesse, cinéma, cours d'histoire, soutien scolaire et informatique.

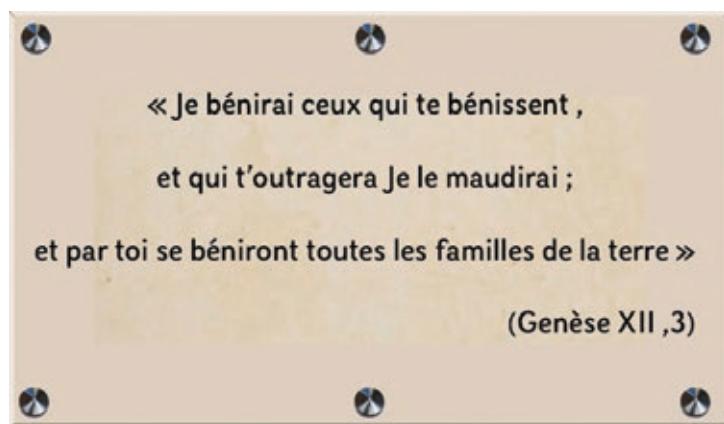
Les 13 et 14 juin prochains verront se réunir dans notre centre communautaire Neveh Chalom, les célibataires de diverses communautés de France autour du Grand Rabbin Haïm Korchia, de nos bénévoles Laurent et Clément, qui ont permis ces dix derniers mois à six nouveaux couples d'envisager une union prochaine.



Merci à vous tous de nous faire confiance pour mener à bien tous ces projets

Au nom du Rabbin Yaakov Nezri, du comité et en mon nom personnel, nous vous souhaitons de très belles fêtes de Pessah dans la joie, la santé à vous et à toute votre famille.

**PESSAH CACHER VE SAMEAH**



Offert par la famille Benhamou

# message du Vice-Président Nino Bellaïche



## Ils seront des Hommes libres.

*Hier ils étaient Otages, aujourd'hui ils sont libres. Aujourd'hui ils sont ici dans les Hôpitaux Israéliens pour se reconstruire et bientôt ils seront à la maison, et ils seront des hommes libres.*

*Là-bas ils ont subi les pires sévices et mangé un pain de misère et des légumes amers quand ils en avaient la possibilité.*



**L**es Gazaouis les maltraitèrent, les opprimèrent, les enfermèrent dans des cages et leurs imposèrent de rudes sévices. Il y avait non seulement cette torture physique mais aussi cette torture morale qu'ils leurs imposèrent.

Ils voulaient crier mais aucun son ne pouvait sortir d'eux mêmes.

Notre Peuple Uni et Fier a quand même entendu leur appel, leur angoisse et leur détresse. Et c'est par une grande Terreur, menée par Israël depuis ce 7 Octobre, qu'ils sont sortis de cet enfer. Et tout le monde vit leur misère, leur peine et leur oppression.

Aujourd'hui quiconque est dans l'affliction qu'il vienne fêter avec eux, leur libération. Cette semaine ici,



la semaine prochaine chez eux à la maison. Pendant plus de 500 jours ils ont été otages dans les tunnels de Gaza et maintenant ils sont des hommes libres sur la terre d'Israël.

Et nous, nous posons la question : **Pourquoi ?**

Pourquoi alors que dans les Kibbutzim ils récoltaient toutes sortes de verdure dans une grande sérénité, après ce Chabbat noir ils ont dû vivre tous ces jours amers !

Ils ont été les Otages du Hamas ! Israël les a fait sortir de l'enfer de ces tunnels par sa Main puissante et son Bras étendu.

Si les Otages n'étaient pas rentrés à la maison, Israël n'aurait pas pu honorer sa mission qui est de protéger l'Unité du peuple et sa Sécurité. Et c'est tout un peuple qui se serait senti abandonné et encore une fois asservi.

Fussions-nous tous des Sages, instruits dans la Loi, se serait encore un devoir de nous préoccuper et de nous entretenir de la Libération des Otages.

Et plus nous en parlerons et plus nous mériterais d'être entendus et écoutés.

Mais on sait qu'il existe quatre types d'interlocuteurs : Le Sage, le Méchant Pervers, le Simple et Celui qui ne sait pas questionner.

**Que dit le Sage ?** Que signifie tout ce tapage ces manifestations ces allocutions qui nous poussent à vouloir, envers et contre tout, récupérer nos Otages ? On se doit de lui répondre : « Celui qui sauve un Homme sauve l'Humanité toute entière ! »

**Le Méchant, le Pervers que dit-il ?** Que signifie, pour vous, cette corvée de vouloir tout faire pour revoir vos Otages ? On remarque qu'il dit : « Pour vous et pas pour lui » et par ce fait il s'exclut de la communauté, et donc renonce à l'essentiel, à l'Unité.

Alors agace lui les dents et dis-lui : « Grâce à notre Unité, moi j'ai la joie de revoir ma famille, mes amis », Moi et pas Lui !

**Le Simple que dit-il ?** Qu'est-ce que cela, pourquoi tout ce bruit ? Tu lui diras : « c'est par la puissance de nos actes et par les paroles de nos négociateurs que les Otages sont sortis des « tunnels de la mort » pour rentrer à la maison. Car les Otages n'ont pas de temps. Nous n'avons pas de temps. Nous devons les ramener maintenant. »

**Et celui qui ne sait pas poser de questions** c'est à toi de lui ouvrir l'esprit. Tu lui parleras de ce moment-là, en disant que Grâce à l'Unité du Peuple, chacun de nous a eu le sentiment de sortir des tunnels de Gaza à chaque fois qu'on voyait un Otage revenir.

Les Otages sont revenus en emportant, hélas, de grandes blessures qui ne pourront se refermer que par l'Amour et l'Unité. Car même libérés, les otages resteront toujours prisonniers des horreurs qu'ils ont vécues et de la souffrance de leurs compagnons d'infortune.

Et une autre question se pose : Où vivre, comment vivre et avec qui ?

**Avec** cette Promesse d'Unité et de Sécurité qui les a tous soutenus pendant tous ces jours, pendant toutes ces heures, pendant toutes ces interminables secondes.

**En** recherchant dans leurs racines la force de se reconstruire, bien sur dans la continuité mais aussi et surtout dans le renouveau.

**Sur** une terre en Paix promise à nos pères.

Mais ceux qui les auront opprimés seront jugés ! Et Israël, avec des bippers, et autres artifices a châtié sévèrement les dirigeants des différents mouvements terroristes.

Et par son Dôme de Fer et ses « miklatim » a protégé la population Israélienne.

À chaque génération des ennemis se sont dressés contre nous pour nous exterminer.

Notre Foi, notre Détermination et notre Unité nous ont toujours délivrés de leurs mains !

Et nous sommes devenu un Peuple Uni et une Grande Nation !

**Et Cela nous aurait suffi !**

Mais d'autres gens en avaient décidé autrement !

**Comme l'ONU** avec son secrétaire général qui a pris parti pour les tortionnaires et qui n'a jamais évoqué la souffrance des Israéliens après le Chabbat noir, ni des Otages Israéliens et de leurs familles. Et qui même après les pluies de missiles et de drones venant du Liban, d'Iran ou du Yémen... a critiqué Israël pour ses ripostes. Il appelle tout le monde à respecter et à protéger les civils et les infrastructures civiles, mais ne dit rien quand les civils attaqués sont Israéliens.

**Tout comme son valet l'UNRWA** dont les membres payés

par des financements européens, américains et d'ailleurs, ont participé aux massacres du 7 Octobre.

**Comme la CPI** qui ne fait rien contre les terroristes preneurs d'Otages et qui lance des mandats d'arrêt internationaux à ceux qui font une guerre existentielle et sécuritaire, pour ramener leurs Otages à la maison. « Une nation, Israël, qui cherche la paix mais qui ne se laisse pas intimider ou détruire par ses ennemis. »

**Comme le CICR** « organisme international pour le transport d'Otages », qui préfère serrer les mains des terroristes que d'apporter des médicaments aux Otages, et qui est bien trop occupé à vérifier l'augmentation de l'aide humanitaire. Aide humanitaire qui a été confié aux terroristes du Hamas.

**Comme les médias occidentaux** infiltrés par l'islamo-gauchisme qui ont pris fait et cause pour les terroristes. Qui ont du mal à évoquer la souffrance des Otages (quelques soient leurs âges et quelques soient leurs sexes) et de leurs familles. Et n'osent pas parler et voire même nient l'existence de ce Symbole, cet

Otage, ce petit bébé rouquin Kfir enlevé à l'âge de 9 mois avec son frère Ariel et sa mère Shiri, aujourd'hui morts pour être nés Juifs.

**Tout comme ces Etats** qui se vantent de vivre dans une société juste et harmonieuse en mettant en relief : l'égalité des sexes, les droits de la femme, la liberté d'expression et j'en passe... et qui n'ont jamais évoqué la moindre atteinte de ces droits fondamentaux par ces terroristes. Ils demandent à désarmer Israël sans voir qu'en Israël les civils sont dans les abris (miklat) en temps de guerre tandis que les soldats sont au front, par contre à Gaza les terroristes du Hamas se terrent dans les tunnels et les civils sont en première ligne, et ça ils ont du mal à le comprendre ou à l'admettre ou alors ils font exprès !

**Ces gouvernements** par leur irresponsabilité et en victimisant les assassins favorisent cet antisionisme avec cette violence antisémite et également tous les attentats.

Il faut continuer à montrer aux nations par notre présence régulière dans nos communautés, par nos prières sincères et par notre Unité que le peuple juif est UN.

Car à chaque génération chacun doit se voir comme un rescapé.

Le Sionisme nous fit sortir de là pour nous amener en Israël afin de nous faire vivre une nouvelle vie sans peur mais dans la Foi et l'Unité afin de faire refleurir le désert et montrer au monde la puissance de la Lumière et de la Vie face aux Ténèbres et à l'obscurantisme.

**AM ISRAËL HAÏ**

**PESSAH CACHER VESAMEA'H  
L'AN PROCHAIN À JÉRUSALEM**



# message du Rabbin Yaacov Nezri



## Préambule au guide de Pessah

« Les gardes qui font des rondes dans la ville me rencontrent, ils me frappent, me maltraitent, les gardiens des remparts m'enlèvent mon diadème ».

« Je vous adjure, ô Nations, quand vous verrez Mon Bien Aimé, dites Lui que J'ai supportai toutes ces souffrances par amour pour Lui ».

Les Nations demandent à Israël : « En quoi Ton Dieu Bien Aimé, surpassé-t-il tous les autres pour que tu souffres en Son Nom ? Israël de répondre : « Mon Bien Aimé et pur, Il est flamboyant de vengeance envers les impies, Il est distingué entre les myriades ». (Cantique des cantiques, chapitre 5, traduction adaptée).

**D**epuis le pogrom tragique du 7 octobre où nos frères et sœurs ont été massacrés, le peuple juif traverse une situation douloureuse jalonnée de tourments et de malheurs. Cette obscurité que nous traversons nous interpelle au plus profond de nous-même, elle questionne notre foi. Mais cette situation semble être l'archétype même de la destinée du peuple juif au cœur des nations : souffrances, désespoir, puis lueur d'espoir, lumière et résurrection.

**Pour traverser des périodes aussi opposées les unes aux autres et continuer à subsister et à rester sur pied, Israël possède un secret unique que nul ne serait lui arracher : la Emouna**, la Foi. Cette Foi est un héritage que nous tenons de nos ancêtres depuis les souffrances de la servitude d'Egypte et la délivrance opérée par le Créateur qui s'en suivit. Au moment où l'Eternel

bouleverse l'ordre naturel établi en envoyant le miracle des dix plaies d'Egypte et en ouvrant la Mer Rouge devant les enfants d'Israël, Il ancre définitivement dans nos consciences la Foi en un Dieu qui gouverne Son univers et exerce un contrôle absolu sur la nature. Nous savons désormais avec une Foi parfaite qu'en fin de compte, l'Eternel récompensera les justes et châtierra les impies.

Dès lors, cette Emouna gravée dans notre conscience nous permettra, de générations en générations, à braver toutes les épreuves avec courage et ferveur. Désormais, Israël prouvera au monde que par amour pour l'Eternel, il est prêt à endurer jusqu'à l'indivable dans l'attente de réponses messianiques.

Le Ramban, dans son illustre commentaire de la paracha de Bo nous invite à avoir en permanence



à l'esprit la réflexion suivante : « *Des miracles prodigieux et dévoilés que l'Eternel a accomplis, un homme se doit de déceler à son tour la multitude de miracles cachés qui jalonnent son quotidien : C'est là le fondement de toute la Thora.* »

De telle sorte que la seule et unique différence entre la nature et le miracle tient à ce que nous sommes habitués à la première, et surpris par le dernier.

C'est ce à quoi nous invite cette merveilleuse fête de Pessah : **Déceler la main de l'Eternel dans chaque coin et recoin de notre existence.**

Nous prions pour que le mérite de la Foi qui nous rattache à l'Eternel engendre très bientôt lumières et délivrances, le retour des captifs sains et saufs et la paix en Israël.

### PESSAH CACHER VE SAMÉAH



**Cette année la configuration des fêtes de Pessah est exceptionnelle, aussi je vous invite à lire attentivement le guide de Pessah qui suit, qui vous renseignera efficacement dans vos préparatifs assidus de la fête de Pessah**

# LE GUIDE DE PESSAH



Cette année, les fêtes de Pessah commencent samedi soir 12 avril. Ainsi, le premier Seder de Pessah aura lieu à l'issue de chabbat, c'est-à-dire à partir de 21 h 10.

La particularité de cette configuration des fêtes est que la veille de Pessah se trouve être le jour de Chabbat, c'est-à-dire samedi 12 avril.

**O**r, nous savons combien chaque année, la veille de Pessah ne ressemble pas aux traditionnelles veilles de fêtes. En effet, un certain nombre de règles de Pessah s'appliquent dès la veille de Pessah : l'interdiction de consommer le Hamets à partir de la 5<sup>ème</sup> heure de la journée, l'interdiction de tirer profit et de posséder le Hamets dès la 6<sup>ème</sup> heure de la journée. Il y a également la vaisselle de toute l'année qui disparaît en cette veille de Pessah. Comment donc procéder alors même que nous sommes le jour du chabbat ?

## 1. Le système préconisé et plus que conseillé est le suivant

Toute la vaisselle Hamets aura été débarrassée avant même le chabbat. De telle sorte que toute la préparation du chabbat (dès jeudi ou vendredi) aura lieu avec des produits cacher Le Pessah dans la vaisselle de Pessah. En fait, le chabbat sera une AVANT PREMIERE DE PESSAH, puisque tous les repas se feront dans le CACHER LE PESSAH.

La question qui se pose concerne le Motsi utilisé pour les repas du vendredi soir 11 avril et samedi midi 12 avril. On utilisera en guise de pain, de la Matsa Achira, c'est-à-dire Matsa au vin, aux œufs, ou au sucre, celle-ci bien entendue Cacher Le Pessah (pour exclure la Matsa

traditionnelle qui, elle, ne sera consommée qu'à partir du Séder de Pessah, c'est-à-dire samedi soir). Si on consomme une quantité non négligeable de Matsa Achira, on fera Nétilat Yadaim, Motsi et Birkat Hamazone.

De cette manière, le Hamets aura clairement disparu avant même la veille de Pessah, évitant ainsi de rencontrer des difficultés liées à la cohabitation, un temps, du Hamets et de la Matsa.

(voir chapitre 6 pour un autre système concernant les plus zélés)

jeûne

## 2. Le jeûne des 1<sup>er</sup> nés jeudi 10 avril

Cette année, les premiers nés sont dispensés du jeûne, étant donné qu'il aurait dû avoir lieu samedi veille de Pessah.

Néanmoins, certains ont l'habitude malgré tout de maintenir cet usage et de veiller à être dispensés d'un éventuel jeûne le jeudi précédent Pessah. C'est pourquoi, comme chaque année, à l'issue de l'office du jeudi matin 10 avril, nous procéderons à un Syoum, c'est-à-dire la conclusion d'un Traité du Talmud, pour permettre à ceux qui le désirent d'être dispensés du jeûne.

**Début du jeûne : 5 h 30**

**Fin du jeûne : 20 h 59**

**Office du matin : 7 H 00 – SIYOUN : 7 h 45**



### 3. La Bedikat Hamets - la recherche du hamets : jeudi soir 10 avril

**JEUDI SOIR 10 AVRIL** dès la tombée de la nuit, à partir de 20 H 59, on recherche le Hamets à la lueur d'une bougie. Après la BEDIKA, on procédera à l'annulation du Hamets en prononçant la formule suivante.

« *Tout levain et toute substance levée qui se trouveraient en ma possession, que je n'ai vus ni détruits, qu'ils soient considérés comme nuls et comme la poussière de la terre* »

Le Hamets restant pour la soirée et pour la journée de vendredi (avant-veille de Pessah) devra être soigneusement conservé pour définitivement disparaître **le samedi 12 avril avant 11 H 55**

Etant donné que tout le chabbat sera Cacher Le Pessah, on veillera pratiquement à le faire disparaître avant Chabbat.



soient considérés comme nuls et comme poussière de la terre. »

Si par contre, même après la destruction du Hamets, on a conservé du Hamets pour le consommer dans la journée, la deuxième annulation sera récitée samedi 12 avril (veille de Pessah) avant 11 h 55



### 5. Biour Hamets – Destruction du hamets : vendredi 11 avril

Si l'on n'est pas parvenu à épuiser tout le Hamets en sa possession avant Pessa'h, on peut recourir au procédé de la vente du Hamets au non-juif. De la sorte, nous ne possèderons plus de Hamets pendant Pessah. Cette transaction se pratique au moyen d'un contrat de vente, et réalisé par le juge rabbinique de la Ville. En général, on remet à cet effet plein pouvoir au DAYAN qui agit en notre nom.

Ci-joint le pouvoir à remplir et à remettre au secrétariat au plus tard, **VENDREDI 11 AVRIL avant 9 H 30**

Vous pouvez également déposer vos pouvoirs au Beth Din de Lyon



### 4. Biour Hamets – Destruction du hamets : vendredi 11 avril

Bien que nous soyons l'avant-veille de Pessah et que par conséquent nous ayons le droit de consommer le Hamets toute la journée du vendredi, nous avons malgré tout l'usage d'opérer la Mitsva de destruction du Hamets, comme chaque année avant la fin de la 5<sup>ème</sup> heure de la journée, soit : **VENDREDI 11 AVRIL avant 11 H 55**

On brûle le Hamets et si l'on a fait disparaître d'ores et déjà, tout le Hamets on peut réciter la deuxième annulation du Hamets :

« *Tout levain et toute substance qui se trouveraient en ma possession que n'ai vus ou non, que j'ai détruits ou non,*

## 6. Organisation de l'office du Chabbat Hagadol samedi 12 avril

Bien qu'il soit conseillé de faire disparaître tout le Hamets avant même l'entrée du Chabbat (cf chapitres précédents), il est d'usage de faire l'office du matin à un horaire avancé pour permettre à tout un chacun de rejoindre son domicile bien avant l'heure d'interdiction de consommation du Hamets. En effet, les plus zélés conserveront à l'entrée du chabbat des pitot (Hamets) afin de faire dans un coin de la maison, à l'écart de la table du repas, le plus proprement possible, le Motsi sur du pain vendredi soir et samedi matin. Puis, après s'être soigneusement secoués des miettes, ils rejoindront la table du chabbat Cacher Le Pessah, afin de poursuivre le repas avec la Matsa Achira. Aussi, le Motsi sur la pita et le Birkat Hamazone, samedi matin, se feront avant 10 h 37 (horaire d'interdiction de consommation du Hamets). C'est pourquoi, nous prierons chaharith de Chabbat Hagadol 12 avril exceptionnellement à 7 h 00 et, les plus zélés ayant optés pour ce système veilleront à terminer avant 10 h 37 puis à évacuer les dernières miettes par les sanitaires.

**Néanmoins l'option la plus simple préconisée reste celle mentionnée au chapitre 1 : éliminer tout le Hamets avant chabbat et faire le Motsi à la table du Chabbat Cacher Le Pessah avec la Matsa au vin ou sucrée ou aux œufs.**

Ci-joint le pouvoir à remplir et à remettre au secrétariat au plus tard, **VENDREDI 11 AVRIL avant 9 H 30**

Vous pouvez également déposer vos pouvoirs au Beth Din de Lyon

### MAGUID - Lois relatives au récit de la sortie d'Egypte le soir de Pessa'h (Torat Hamo'adim)

1/ C'est par un commandement positif que la Tora nous enjoint de raconter la sortie d'Egypte le premier soir de Pessa'h, en ces termes. (Exode 13,3) :

« ... Souviens-toi de ce jour-ci où vous êtes sortis d'Egypte... » D'où apprenons-nous que ce devoir nous incombe précisément le premier soir de Pessa'h ? La Tora un peu plus loin (verset 8) précisera : « Tu raconteras à ton fils ce jour-là en disant : c'est en vue de ceci (afin que je puisse accomplir ses commandements tels que cet agneau pascal, cette matsa, et ces herbes amères) que D. a fait pour moi lorsque je suis sorti d'Egypte » Que les rabbins interprètent ainsi : « en vue de ceci », c'est au moment où la Matsa et le Maror sont posés devant toi, que tu raconteras.

Plus l'on s'attarde dans ce récit et plus l'on est digne de louanges.

2/ L'essentiel de la prescription consiste à dresser ce récit devant les enfants qui n'ont pas encore atteint leur majorité religieuse, dès lors qu'ils comprennent ce récit. Nos propres enfants sont prioritaires dans l'accomplissement de cette Mitsva. Et il en va de même pour les petits-enfants. Néanmoins, une personne n'ayant pas de progénitures racontera la sorte d'Egypte à ses convives voire à lui-même lorsqu'il est seul.

3/ Nos rabbins ont figé le récit de la sortie d'Egypte en le texte de la Haggade. Dès lors, chacun a le devoir de lire le texte de la Haggada. On étaiera alors cette lecture de commentaires et de Midrachim.

Concernant la lecture du texte de la Haggada il existe plusieurs usages.

Chez les uns, un membre lit à voix haute et les autres s'acquittent en écoutant scrupuleusement ou bien lisent à voix basse.

Chez d'autres, on lit la Haggada tous en cœur. Enfin, certains se partagent la lecture de la Haggada tandis que les autres lisent à voix basse.

4/ Les femmes ont elles aussi le devoir Toraïque de raconter la sortie d'Egypte et doivent donc s'acquitter de ce devoir en lisant la Haggada.

5/ La Haggada doit être lue avec joie et ferveur. A ce sujet, le Zohar Hakadosh écrit : « Tout homme qui raconte la sortie d'Egypte et se réjouit tout au long de ce récit, est convié à se réjouir avec la Présence Divine, dans le monde à venir, s'agissant alors du plus grand bonheur qui puisse exister. En effet, cet homme se délecte en son Maître, et l'Eternel prend un très grand plaisir à l'écouter. A cet instant précis, l'Eternel réunit toute sa cour et leur dit : « Allez donc écouter le récit de Ma louange, prononcé par Mes enfants qui se réjouissent de Ma délivrance ».

De suite, les anges se rassemblent tous et se joignent à Israël afin de prêter l'oreille au récit de cette louange relatée par ceux qui savourent la délivrance opérée par leur Maître.

Alors, les anges retournent auprès du Tout-Puissant, et Le glorifient pour tous les prodiges qu'il a opérés, et Lui reconnaissent un peuple saint ici-bas se délectant de la délivrance effectuée par Leur Maître.

De la sorte, les anges confèrent au Très-Haut Force et Puissance. Ainsi, Israël, grâce à son récit, donne à l'Eternel Force et Puissance aux yeux de toutes ses créatures ».



## 7. Le Seder – la Hagada samedi soir 12 avril

Le premier Seder se fera samedi soir à la sortie du chabbat

**SAMEDI 12 AVRIL A PARTIR DE 21 H 10**

Le deuxième Séder aura lieu **DIMANCHE 13 AVRIL À PARTIR DE 21 H 03**

On commencera ce soir-là la supputation du Omer à la nuit, c'est-à-dire à partir de 21 h 03

## LIVRES PHONÉTIQUES

À l'approche des prochaines fêtes de Pessah - Chavouot et même Roch Hachana et Kippour, vous pouvez offrir des livres de prière en phonétique

Prix d'un livre 30€

Ces livres seront dédicacés à la mémoire de vos chers disparus

Merci de vous rapprocher du secrétariat afin de choisir l'édition qui vous intéresse et le nombre de livres que nous pourrions commander.

**PENSEZ À NOS DESHÉRITÉS**  
En offrant un ou plusieurs colis de Pessah



Règlement à l'ordre  
du Matan Basseter Neveh Chalom  
317 rue Duguesclin 69007 Lyon

Où sur notre site internet  
[www.nevehchalom.fr](http://www.nevehchalom.fr)

# LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

Merci de ne pas divulguer les codes d'accès de nos lieux de culte

Merci  
de votre compréhension

**Le CONSISTOIRE ISRAÉLITE  
SÉPHARADE DE LYON**

317 Rue Duguesclin 69007 Lyon  
est une association cultuelle,

**autorisée  
à recevoir  
des legs**

Pour tout leg,  
renseignez-vous  
auprès du secrétariat  
Tél 04 78 58 18 74



## 8. Le plateau du Séder

### TROIS MATSOT ENTIÈRES CHEMOUROTS

(Surveillées avec plus de rigueur depuis la moisson)

Il est souhaitable qu'elles soient faites à la main. Vous les trouverez dans votre magasin CACHER.

**ZEROA** : L'os. Il évoque l'agneau pascal. On prend en général l'épaule. On ne le consommera pas le soir du Séder.

**BETSA** : L'œuf. Il rappelle le sacrifice du jour de fête. Il évoque également le deuil qui suivit la destruction du Temple. D'ailleurs le jour de la semaine où tombe le 9 av, est le même que le premier jour de Pessah.

**MAROR** : Les herbes amères nous rappelant la vie amère de nos ancêtres en Egypte. **rappellent**

On prendra de préférence des endives, car la salade verte contient trop d'insectes et sa vérification est difficile.

**HAROSSET** : Compote (à base de dattes, pommes, noix) symbolisant le mortier.

**KARPASS** : Légume pour le premier trempage (en général du céleri).

**L'EAU SALÉE** : Pour le trempage

**LES QUATRE COUPES** : Le soir du Séder, chacun doit boire accoudé du côté gauche, 4 coupes de vin ou de jus de raison. Ces coupes se boivent à quatre moments précis que vous consulterez dans votre Haggada. On boira au minimum pour chaque coupe 8,6 cl de vin.

La position accoudée rappelle la situation des hommes libres.

**LA MATSA** : Pendant tout Pessa'h, il est défendu de consommer le Hamets, mais nous n'avons pas l'obligation de manger de la Matsa. Par contre, les deux premiers soirs de Pessa'h, nous avons le devoir de manger accoudé une quantité non négligeable de matsa soit 27 g.

**LE MAROR** : On doit manger une quantité non négligeable de maror (27 g), mais non en position accoudée car il évoque l'esclavage et non la liberté.

**L'AFIKOMANE** : A la fin du repas, on prendra en « dessert » 27 g de matsa que l'on mangera accoudé en souvenir de l'agneau pascal.

On ne mangera plus après l'AFIKOMANE.

## 9. Annexe

### DÉFINITION ET INTERDITS DU HAMETS

#### Qu'est-ce que le Hamets ?

On range sous cette appellation tout produit composé d'une des cinq espèces des céréales suivantes : Blé, orge, avoine, épeautre, seigle, qui sous l'action de ferment, de la chaleur ou de l'humidité subissent le processus de la fermentation.

Tout aliment contenant un tant soit peu de Hamets est lui-même interdit. C'est pourquoi on ne consommera que des produits sous surveillance rabbinique « Cacher Le Pessah ».

**Le Hamets fait l'objet de trois interdits clairement mentionnés dans la Torah :**

1/ Interdiction de consommer du Hamets ou un produit contenant du Hamets, même en infime quantité.

2/ Interdiction de posséder du Hamets (il ne suffit donc pas d'enfermer le Hamets dans un placard)

3/ Interdiction de tirer tout profit du Hamets

#### Conséquence de ces interdits :

1/ L'interdiction de consommer entraîne la nécessité d'utiliser pour Pessah une vaisselle spéciale qui n'a pas eu de contact avec le Hamets ou de procéder à la cachérisation des ustensiles cachérisables.

Remarques : dans ce dernier cas, consulter le Rabbin

2/ L'interdiction de posséder du Hamets pendant Pessah entraîne l'obligation de le faire disparaître avant la fête.

On procèdera également à la vente (pouvoir fourni).

Cependant, la vente ne concerne que les produits sur lesquels il existe un doute ou que nous n'utiliserons pas.

Par contre, tout produit véritablement Hamets (biscuits, pâtes...) doit disparaître avant Pessah et on ne s'appuiera pas dans ce cas, sur la vente.



# CRÉEZ VOTRE PROPRE CHANT “DAYÉNOU” !

SOURCE : THORA BOX

Dayénou est un chant extrait de la Haggada de Pessa'h que même les personnes éloignées de la Torah connaissent. Il est chanté avec enthousiasme par les adultes et les enfants.

## Quel est le sens de Dayénou ?

Pourquoi joue-t-il un rôle aussi fondamental dans notre Séder de Pessa'h ?

## Le terme de « Dayénou » signifie « suffisant »

- si Dieu avait uniquement fait ceci ou cela pour nous, il aurait été suffisant pour nous de dire « merci » et de rester redevables pour l'éternité. Alors plutôt que d'exprimer notre gratitude en termes généraux, nous énumérons chaque acte de bonté dans tous les détails : merci Hachem ; merci

Hachem ; merci Hachem ! Nous nous concentrons sur les nombreux actes de bonté prodigues par notre Père céleste qui continue à nous accorder Ses bontés chaque jour de notre vie.

Dans le cantique de Dayénou, nous examinons l'époque miraculeuse de l'Exode. Chaque événement tout au long de notre long séjour dans le désert est annoncé. Le moment le plus électrisant dans les annales de l'histoire - le don de la Torah - est annoncé avec une joie incommensurable.

**Certains pourraient s'interroger : pourquoi la Hagada n'est-elle pas plus concise ? Pourquoi entrer dans tous les détails ? N'aurait-il pas été plus sensé d'adresser un merci général ?**

Auteur de plusieurs livres, et, pendant plus de cinquante ans, rédactrice d'une rubrique hebdomadaire dans le Jewish Press, j'ai appris l'authenticité de l'expression en yiddish « kurez un sharf » - « bref et direct ». Ne vous étendez pas si vous pouvez vous exprimer en une phrase. Je renouvelle ma

question : pourquoi le chant de Dayénou insiste-t-il sur ces points ?

La réponse est simple. Pensez à un enfant célébrant sa Bar Mitsva, il s'adresse aux invités présents à la fête et remercie toutes les personnes importantes dans sa vie. En général, il s'exprime ainsi : « J'aimerais remercier mes parents pour tout ce qu'ils ont fait pour moi. » Qu'est-ce que cela signifie vraiment ? Ces propos

réconforter et me donner du courage lorsque je me sens déprimé ou contrarié. Merci, maman, de m'aider avec mes devoirs. Merci pour ta patience lorsque je t'ai posé mille et une questions. Merci de m'avoir permis d'inviter mes amis à la maison et de leur avoir donné un si bon sentiment. Merci de n'avoir jamais quitté mon chevet lorsque j'étais malade. »

Et quant au père ?

« Merci papa, d'être un si bon père et un grand ami. Merci de m'avoir emmené avec toi pour des voyages père / fils. Merci de rentrer du travail pour réciter le Chém'a avec moi chaque soir. Merci de m'avoir raconté des histoires avant d'aller dormir. Merci de m'avoir appris à monter à vélo. Merci de m'avoir appris à jouer au ballon. Merci de m'avoir accompagné pour acheter mes Téfilines et de m'avoir montré comment les mettre. Merci de toujours trouver du temps pour moi, même les jours les plus chargés dans ton emploi du temps. »

**Une telle expression détaillée de gratitude n'est-elle pas plus puissante, porteuse, et source d'inspiration pour ce jeune garçon Bar-Mitsva et ses auditeurs, plutôt qu'un « merci » général ?**

Alors, tentons d'offrir nos chants personnalisés de Dayénou. Examinez votre existence et récitez le Psaume 100 - le Psaume de remerciement. Oui, nous devons exprimer notre reconnaissance pour tant de choses !

Rabbanite Esther Jungreis



sont-ils touchants ? Plus important : sont-ils touchants pour le garçon Bar Mitsva lui-même ? Est-ce que ce « merci » très général l'a inspiré à apprécier l'amour donné par ses parents et les sacrifices consentis pour lui, au passé comme au présent ?

Ne serait-il pas beaucoup plus percutant si le jeune garçon tenait les propos suivants : « J'aimerais remercier ma mère d'être toujours présente pour moi, de me

# Les Rails de la Mémoire

Dimanche 26 janvier, nous étions près d'un millier de personnes sous un ciel bleu à être venus sur la Place Carnot pour l'inauguration du mémorial de la Shoah à Lyon.

La foule émue était présente pour rendre hommage à l'histoire et aux victimes.



Ce monument au cœur de Lyon symbolise la mémoire collective de la déportation, et du chemin parcouru par des milliers de personnes.

En effet « **Les Rails de la Mémoire** » est un monument fait de 1173m de rails enchevêtrés, rails mis à la disposition, des architectes et des artisans, par la SNCF, (quoi de plus naturel) ces 1173 mètres de rails représentent les 1173 km qui séparent la gare de Perrache du camp d'Auschwitz-Birkenau. Car sur les 6 millions de juifs assassinés dans les différents camps de concentration et centres d'exterminations 6100 venaient de notre Région.

Les invités faisaient face à l'imposante structure en acier, recouvert du drapeau tricolore. Des discours poignants étaient prononcés par les autorités locales et les représentants des déportés. Pour tous, ce monument se devait d'être installé près de la gare de Perrache d'où sont partis ces convois ferroviaires entassant dans des wagons aux fenêtres barrées de barbelés les milliers de Juifs dont se fut le dernier voyage.

Puis se fut le moment tant attendu : le dévoilement du monument. C'est alors que nous avons découvert la portée de ces rails qui partaient du passé pour nous prémunir de l'avenir.

Puis des enfants ont posé sur le monument 6 bougies représentants les 6 millions de morts et les officiels ont déposé des gerbes de fleurs au pied du monument.

Il y a 80 ans des convois partaient de Perrache pour rejoindre le centre d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Cette œuvre a été pensée par les architectes Quentin Blaising et Alicia Borchardt, présents à l'inauguration. Ils déclaraient par la suite : « *Notre idée était que celui qui va prendre un Train se rappelle qu'il y a 80 ans des déportés empruntaient ces trains et ces voies !* »

Aujourd'hui 80 ans plus tard, les voyageurs qui prendront leur train à la gare Perrache ou qui arriveront à Lyon par cette gare passeront devant ce monument de la mémoire.

**N'oublions pas !**

Nino BELLAICHE



04 78 17 35 40

# AVendôme Assurances

Courtier d'Assurances Professionnelles & Particuliers

Valérie AZOULAY

Auto,  
Habitation,  
Locaux professionnels

Complémentaire santé,  
Assurances de prêts,  
Prévoyance

[contact@assurancesvendome.fr](mailto:contact@assurancesvendome.fr)



CRÉATEURS DE VENTS. [www.verapilo.com](http://www.verapilo.com)

**AIDE A  
L'INFORMATIQUE**

TOUS LES MARDI DE 15H À 17H

MEILLEUR CONNAISSANCE  
DE L'INFORMATIQUE

Word, excel, et autres logiciels.....  
savoir mieux se servir d'un ordinateur

JONATHAN  
PROFESSEUR  
HAUTEMENT  
QUALIFIÉ

SERA A VOTRE DISPOSITION  
POUR VOUS ACCOMPAGNER

Renseignement auprès du secrétariat  
CSCYM : 04 78 58 18 74

Cours de soutien

Physique

Mathématique

**COURS DE  
SOUTIEN SCOLAIRE**

Tous les dimanches  
de 10h à 12h00

Pour collège et lycée

à partir du : 03/11/2024

Renseignement auprès du secrétariat  
CSCYM : 04 78 58 18 74

**CinéChalom**

**LES MERCREDIS TOUS  
LES 15 JOURS  
DE 14H À 17H**

**Projection sur  
écran géant**

Renseignement auprès du secrétariat  
CSCYM : 04 78 58 18 74

Centre socio-culturel Yaacov Molho 317 rue Duguesclin Lyon 69007 Tel: 0478581874

**EVENEMENT**

*Venez assister aux cours :*

le dimanche matin de  
10:30 à 11:30

*avec support visuel sur grand écran*

**HISTOIRE DU SIONISME  
ET D'ISRAËL**

Renseignement auprès du secrétariat 04 78 58 18 74

Centre socio-culturel Yaacov Molho 317 rue Duguesclin Lyon 69007

**AJ** La communauté de Neveh Chalom du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon a eu le plaisir d'accueillir, pour un chabbat mémorable, le rav Shélomo Zini, rabbin de la communauté juive de l'Oranie en France et de la synagogue rue St-Honoré à Paris.

**I**nvité par son président Gérard Benhamou et son comité, le Rav Zini a abreuvé les fidèles de très nombreuses et instructives drachot. Offices du vendredi soir et du samedi, menés avec brio par le rav, accompagné par le rabbin Yaacov Nezri de cette belle et chaleureuse communauté et en présence du grand rabbin régional Auvergne-Rhône-Alpes Daniel Dahan, par ailleurs très grand ami du rav. Le repas chabbatique gastronomique a permis aux fidèles d'avoir des échanges fructueux avec le rav Zini. Son enseignement qu'il a acquis

## Le rav Shélomo Zini, invité de la synagogue Neveh Chalom



grâce à l'étude avec ses très nombreux maîtres et ancêtres, d'une lignée de plus de mille ans, apporte une énergie, une foi et une joie de vivre communicatrice.

Grâce à tous les prestigieux maîtres dont il a reçu les enseignements, que ce soient son propre père, son oncle ou ses cousins, héritiers de la Torah familiale d'Afrique du Nord et d'Israël, ou d'autres rabbanim venus de nombreux autres horizons dont il s'est également enrichi, il a depuis plus de

Chalom prend son rôle d'animation communautaire très au sérieux. Elle organise régulièrement des rencontres avec des intellectuels comme Michel Onfray ou Georges Bensoussan, des chabbatot communautaires et de très nombreuses activités pour enfants les dimanches après-midi, sans oublier un Talmud Torah très dynamique et de nombreux cours de Torah. ■

**Laura Levy**

## Gérard Benhamou : « Tout passe par la jeunesse »

**AJ** Gérard Benhamou, président de la synagogue Neveh Chalom depuis 2024, met l'accent sur le renforcement de la communauté à travers des projets innovants et un engagement fort envers la jeunesse et l'intergénérationnel.

**Actualité Juive** Vous êtes à la tête de Neveh Chalom depuis 2024. Quels sont les principaux projets que vous avez réalisés pour renforcer la communauté ?

**Gérard Benhamou :** Depuis mon arrivée à la demande du président du Consistoire régional, Alain Sebban, j'ai travaillé avec une équipe solidaire, cohérente et, surtout, à l'écoute de la communauté pour améliorer la vie de celle-ci. Parmi les projets réalisés, nous avons transformé un garage en une salle des fêtes pouvant accueillir 294 personnes, réhabilité les façades de la synagogue, repeint l'intérieur de

la synagogue et renforcé la sécurité globale. Nous avons également développé des activités variées pour tous les âges, comme des cours d'histoire juive, des ateliers pour enfants et des cycles de conférences avec des personnalités remarquables.

**Vous mettez l'accent sur la jeunesse et l'intergénérationnel. Quels projets symbolisent cet engagement ?**

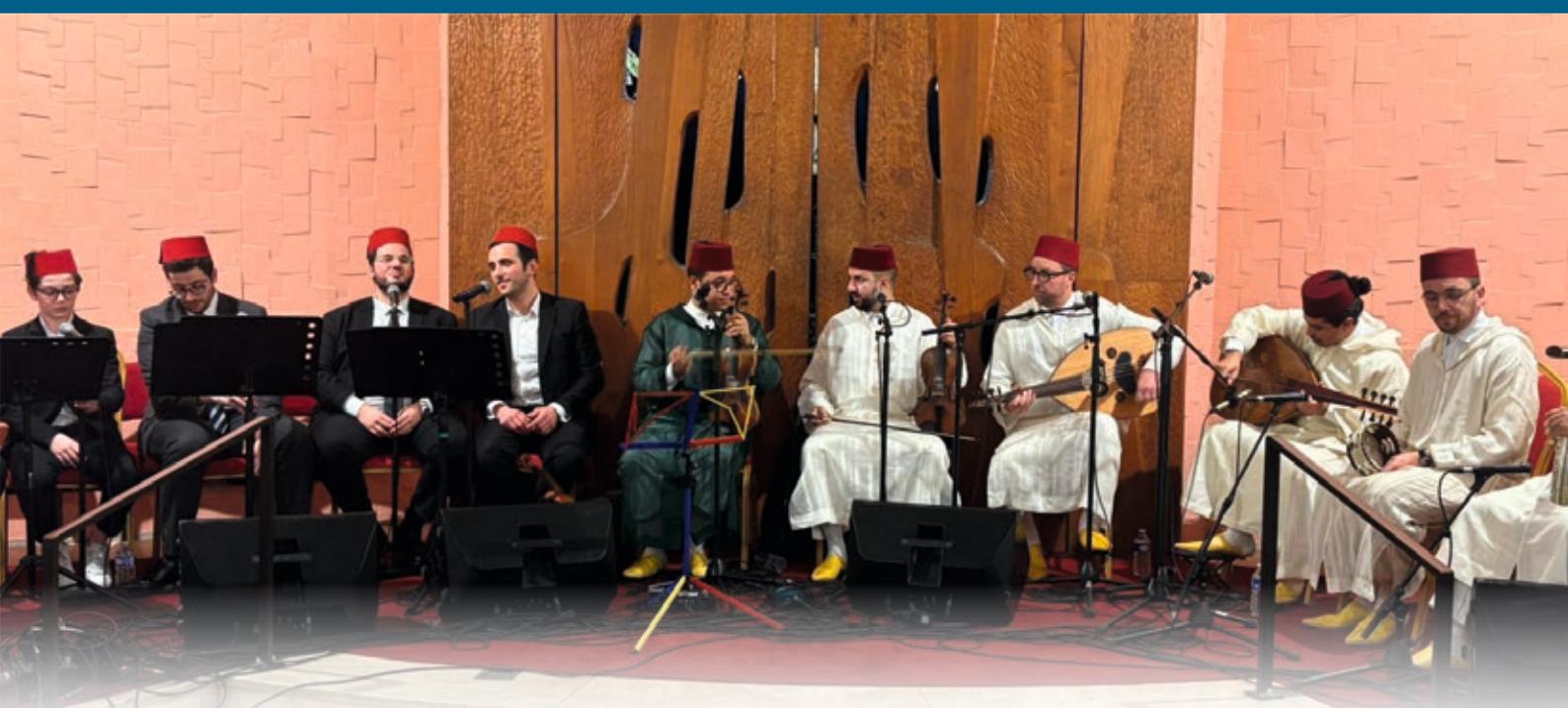
**G.B. :** Tout passe par la jeunesse et nous voulons lui offrir des espaces pour se rencontrer et se développer. Nous organisons des rassemblements inter-communautaires, des ateliers créatifs, des sorties comme le ski ou le cirque, ainsi que des cours de soutien scolaire, grâce au travail de Yaël Nezri et d'une équipe incroyable. De plus, nous avons des projets ambitieux, comme l'ouverture d'un foyer dédié aux jeunes et la création d'une salle de jeux pour les enfants. Nous n'oublions pas les seniors, avec des après-midi dédiés, notre ciné-club, nos conférences sur l'histoire d'Israël et nos formations aux premiers secours avec le MDA.



**Quels sont vos prochains défis pour Neveh Chalom ?**

**G.B. :** Nous avons plusieurs projets en cours : l'installation d'un ascenseur pour l'accessibilité, l'organisation d'une grande rencontre de célibataires les 13, 14 et 15 juin avec le grand rabbin de France et un grand chabbat plein le 8 février, suivi d'un concert. Notre objectif est de maintenir une synagogue vivante au quotidien, avec des activités diverses qui répondent aux besoins de chacun. ■

**Propos recueillis par Laura Levy**



# Un chabbat sous le signe de la musique

La communauté de Neveh Chalom a eu l'immense privilège de recevoir, pour la première fois la Chorale Hevrat David Hamelekh, chabbat Bechala'h, pour ce prestigieux événement communautaire.

Les offices religieux ont pu donc être ponctués de chants liturgiques relatifs à ce chabbat Chira et notre rabbin Yaakov Nezri, accompagné de son dirigeant le Paytan David Fédida et de sa chorale, ont réjoui toute l'assemblée qui s'était déplacée pour l'occasion.

Les effets de voix, en solo ou en chœur ont rempli la synagogue de sons mélodieux et qui ont pénétrés au plus profond de chacun de nous tous.

Puis, place à un repas chabbatique où plus de cent convives ont pu se régaler avec un repas gastronomique servi par le Traiteur Vivi. Une ambiance très joyeuse où les chants de chabbat nous ont tous ravis.

Mais le moment le plus intense de ce chabbat si particulier, a été décerné au concert dès la sortie des étoiles.

Et quel concert ! Une soirée musicale donnée dans l'enceinte même de la synagogue, arabo Judéo andalouse, sous le signe de la tolérance et du vivre ensemble a été organisée. Ainsi, un ensemble orchestré d'une part par la chorale David Hamelekh de

Strasbourg, dirigée par son Paytan David Fédida et d'autre part par l'orchestre Européen de Musique Andalouse sous la direction de maître Taha Alami et ses musiciens venus spécialement de Fès, ont gratifié le public venu de tout Lyon, d'un spectacle riche en couleurs et en sonorités, alliant musique andalouse et chants hébreux.

Les deux orchestres ont exécuté avec brio les chansons en arabe et en hébreu que nos fidèles ont pu reconnaître et qui ont fait resurgir des souvenirs de leur enfance.

Le spectacle a duré presque trois heures, grâce à ses mélodies douces et apaisantes, ses instruments traditionnels tels que le oud, la derbouka, le bendir et la vièle Rabâb.

Merci à notre Président Gérard Benhamou et à son comité, avec le soutien du Rabbin Yaakov Nezri et du Grand Rabbin de la Région Daniel Dahan, qui ont su saisir cette opportunité de nous offrir ce si merveilleux spectacle.

Merci à l'ensemble des fidèles et personnalités religieuses qui se sont déplacées pour assister à ce magnifique événement.

Pour tous ceux qui n'ont pas eu le privilège de pouvoir assister à cet unique événement, vous pouvez scanner le QR CODE ci-contre qui retranscrit tout le concert. Bonne écoute et à très bientôt.

Suivez les infos. Une projection de l'intégralité de la soirée sera diffusée sur écran géant très prochainement...

Nathalie Nabeth



# CONCOURS DE BELOTE

du 28 décembre



Pour ce nouveau concours de **belote coinchée** de HANOUCA, les fidèles ont répondu présents, aussi bien les fidèles de NEVEH CHALOM que les fidèles d'autres communautés, ce qui est appréciable.

Après des parties riches en rebondissements et le suspens amené jusqu'au bout de la soirée, sont ressortis vainqueurs de cette nouvelle édition : l'équipe composée de notre ami fidèle Serge DAHAN et de mon cher ami Patrick DRAY.

Ne manquez pas les prochains tournois  
Vous êtes tous les bienvenus

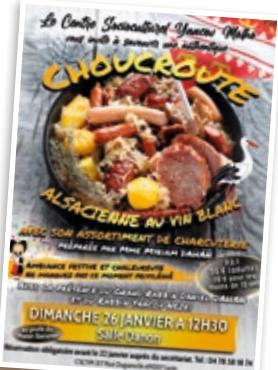
Georges BENMOUHA

# SOIRÉE CHOUCRUTE PARTY

Dimanche 26 janvier dernier, super choucroute magistralement concoctée par la rabbanite Myriam Dahan en présence de près de 100 convives, du Grand Rabbin Daniel Dahan, et du président d'honneur du Consistoire Régional Monsieur Alain Sebban.

Un défi fabuleux relevé haut la main par Madame Dahan, aidée de Mesdames Michelle Taieb et Colette Amsellem, ainsi que de Messieurs Gaston Layani, Georges Dahan et Claude Attali, pour le service et de Monsieur Joseph Nacache pour son investissement.

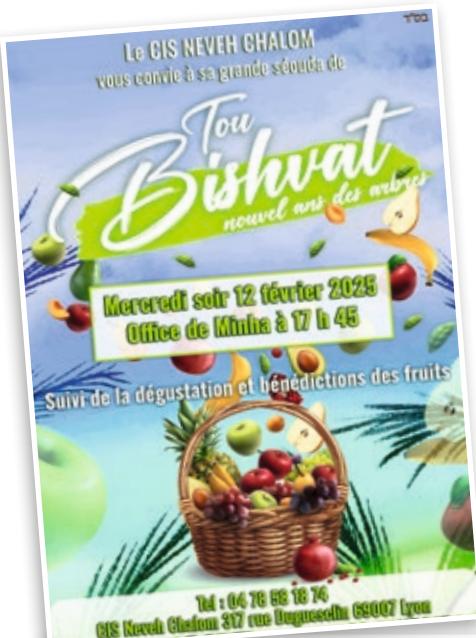
**Une belle réussite, à refaire pourquoipas ... Prochainement**



# SOIRÉE DE TOU BICHEVAT

Magnifique Seouda de tou Bichvat avec la participation de près de 120 fidèles merveilleusement préparée par Mireille Attali et toute son équipe.

Un grand merci à M. et Mme Attali pour ces très beaux fruits.



# Richard Darmon invité à Neveh Chalom

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons eu le privilège de recevoir dans notre belle salle de fêtes de Neveh Chalom, Mr Richard Darmon, journaliste et géopolitologue venu spécialement de Jérusalem pour une conférence débat enrichissante sur le 7 octobre : effroi et résilience. Après des analyses et explications rigoureuses, place à la vente de son livre « la seconde guerre d'indépendance d'Israël ». Explications ci-dessous.

**P**aru aux Editions Les Provinciales<sup>(\*)</sup>, cet ouvrage du journaliste et géopolitologue israélien Richard Darmon détaille les enjeux décisifs – externes et intérieurs – de la guerre menée actuellement par Israël depuis le 7 octobre sur sept fronts différents. Un livre qui analyse aussi les dramatiques erreurs stratégiques des décideurs de l'Etat hébreu accumulées depuis de longues années...

Contrairement à ce qui s'est passé lors de la Guerre du Kippour d'octobre 1973, ce massacre - la plus grave tuerie de Juifs en un seul jour depuis la Shoah – a eu lieu sur le sol même d'Israël, essentiellement contre des familles de civils non armés des localités du pourtour de la Bande de Gaza.

La conduite sadique des barbares du Hamas et du Djihad islamique – plus particulièrement leur sauvage acharnement sur les corps des femmes juives et de leurs enfants - rappelle les pires razzias islamiques survenues dans la péninsule arabique depuis l'époque reculée de Mahomet : un véritable « nazislamisme » contemporain !

Pour des raisons non encore élucidées, les forces israéliennes de sécurité, quasiment paralysées pendant près de huit heures, ne sont presque pas intervenues : un autre facteur qui a placé le pays dans une situation de

trauma dont il n'est pas encore sorti, dix-huit mois après...

Or, ce qui a pu sauver Israël ce jour-là, ce fut la mobilisation spontanée et immédiate de milliers de héros civils anonymes qui se sont rués en voiture vers le sud avec leurs armes de fortune pour sauver des vies et stopper le Hamas.

## L'ère des « conceptisot » est-elle désormais révolue ?

Le phénomène des conceptisot - ces conceptions ou préjugés stratégiques erronés, en forme de déni de la réalité, méconnaissant la nature comme les objectifs véritables des ennemis arabes d'Israël – qui fut déjà à l'œuvre lors de la Guerre du Kippour a été aggravé par la dynamique des Accords d'Oslo passés en 1993 avec l'OLP de Yasser Arafat au nom du principe erroné consistant à « céder des territoires en échange de la paix ». Or cette pseudo-paix intérimaire d'Oslo, qui a installé les hordes terroristes de l'OLP au cœur d'Israël comme un véritable « cheval de Troie », s'est vite transformée en processus de guerre et d'attentats sanglants faisant près de 1 800 morts et 5 000 blessés israéliens entre 1994 et 2001 : une illusion meurtrière qui a non seulement échoué, mais qui n'a fait que renforcer des groupes assassins et irréductibles comme le Hamas et le Hezbollah libanais directement soutenus par l'Iran des mollahs.

Comme Tsahal fut longtemps partie prenante des accords d'Oslo en s'impliquant dans leur application sur le terrain, les soldats de cette époque sont en fait devenus les dirigeants actuels de l'armée encore imprégnés de « l'esprit d'Oslo ». Lequel consiste à croire qu'en faisant des « gestes de bonne volonté » envers ses ennemis déclarés, on pourra les « apaiser » : une erreur stratégique qui a politisé l'armée israélienne en ancrant dans sa haute hiérarchie des visions dépassées totalement démenties par la réalité ! Si bien qu'aujourd'hui, cette dichotomie entre la bravoure de tous les bataillons de soldats sur le terrain et l'inertie du haut-commandement de Tsahal est tout à fait criante.



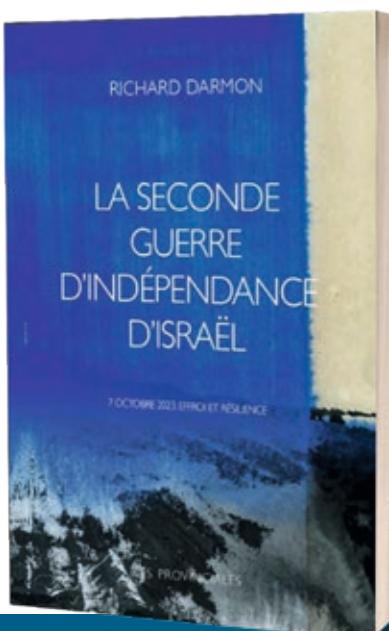
## Tsahal a uni Israël en l'aidant à surmonter ses divisions

Alors que 2023 fut l'une des pires années pour le pays en raison de toutes ses divisions sur la réforme judiciaire qui faillirent aboutir à une guerre civile, on a assisté après le 7 octobre à un véritable retournement de situation : certes, des divisions persistent encore, mais on a constaté un formidable renouveau au sein de la société grâce à la mobilisation dans Tsahal d'environ 30 000 réservistes et à l'élan sans pareil de solidarité de la population soudée autour de son armée. Tsahal ainsi est redevenue le creuset de l'unité perdue du pays. Et ce, même si les oppositions autour du sort terrible des otages et sur la marche des négociations à mener avec le Hamas sont persistantes, comme si les islamistes de Gaza savaient pertinemment que tout cela diviserait la société israélienne. D'autant qu'on retrouve souvent dans les rassemblements de protestataires de la Place Kaplan à Tel-Aviv les mêmes responsables que ceux du mouvement anti-réforme judiciaire de 2023...

## Pour qu'Israël assume sa pleine souveraineté sur son territoire, il lui faudra des « frontières défendables »

Comme dans le sillage des accords d'Oslo, les retraits successifs territoriaux d'Israël au Liban (en 2000) puis à Gaza (en 2005) ont été interprétés par tous ses ennemis radicaux et surtout par leur chef de file qu'est l'Iran comme autant de signes de faiblesse d'Israël, l'Etat hébreu doit désormais définir tout seul les frontières défendables dans lesquelles il souhaite vivre et se protéger.

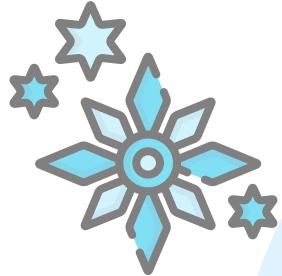
(\*) Des exemplaires de ce livre sont en vente à 18 euros au secrétariat de la synagogue Néveh Chalom – Demander Nathalie Nabeth au 04 78 58 18 74



# LE YAM'S KIDS ET LE



# YAM'S TEENS S'ÉCLATENT





KEREN HAYESSOD  
הקרן הקיימת לישראל  
Pour le Peuple d'Israël

Exonéré des droits de succession



NEVEHCHALOM

Plus que jamais les destins  
du peuple juif et d'Israël sont liés...

J'AIME

MA COMMUNAUTE

&

ISRAEL

FAITES VOTRE LEGS OU ASSURANCE-VIE  
au profit de votre communauté ET d'Israël  
pour assurer leur avenir

YAACOV MORENO  
Legs et donations -  
Sud de la France  
moreno@khula.org  
Tel : 07 89 08 28 52 ou  
01 77 37 70 88



SECRETARIAT NEVEH  
CHALOM  
Tel : 04 78 58 18 74

**Le Keren Hayessod** existe depuis 1920 et est l'organe officiel de collecte pour Israël.  
Il aide les populations les plus fragiles en Israël et agit dans les situations d'urgence.  
Reconnu d'utilité publique en Israël, il est exonéré des droits de succession en vertu  
du décret 96-814 du 11 septembre 1996. [www.keren-hayessod.fr](http://www.keren-hayessod.fr)

**Lilly Market**

כשר

140 rue DeDieu  
69100 Villeurbanne  
Tel 04 78 03 24 79

► Profitez des baisses  
des prix toutes l'année

► Carte de fidélité:  
cumulez des points  
pour bénéficier de remises

► sous contrôle  
du Beth Din de Lyon

Service livraison  
gratuit  
(à partir de 100€)



## ALIMENTATION GENERALE

Livraison à domicile Tel : 04 78 03 24 79

Email : [lillymarket@free.fr](mailto:lillymarket@free.fr)



commande en ligne sur [www.dkmarket.fr](http://www.dkmarket.fr)

Lundi au Jeudi : 9h-20h non stop  
Vendredi : 8h-14h (hiver) - 8h-15h(été)  
Dimanche : 9h-20h non stop.



La direction et toute l'équipe de Lillymarket vous souhaitent de bonnes fêtes de Pessah

**ORT** Lycée  
LYON STS CFA

INFORMATIQUE - ÉLECTRONIQUE - CYBER SÉCURITÉ - RÉSEAUX - IA  
GESTION - COMPTABILITÉ - MANAGEMENT - RH  
DÉVELOPPEMENT DURABLE - FINANCE

de la  
**3ème au BAC+5**



**Journées Portes Ouvertes**  
2025

Mercredi **7** mai  
(13h30 à 18h)

Dimanche **22** juin  
(9h à 12h)



**ORT** FRANCE  
Éducation  
Formation  
Innovation

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

**LTP Privé ORT et CFA**  
133, rue Marius Berliet  
69008 Lyon

04 72 78 09 09  
[lyon@ort.asso.fr](mailto:lyon@ort.asso.fr)  
[www.ort-france.fr](http://www.ort-france.fr)

Le Lycée ORT est sous contrat d'association avec l'État - Le CFA est habilité CCF



## Cour d'appel de Versailles : “Israël est l'occupant légal de la Cisjordanie”

Lors d'un procès historique soigneusement caché par les médias, la 3<sup>e</sup> chambre de la Cour d'appel de Versailles déclare qu'Israël est l'occupant légal de la Cisjordanie\*.

**L**ors d'un conflit qui opposait Alstom et Véolia à l'Autorité palestinienne, la Cour d'appel de Versailles a été amenée à examiner les droits des Palestiniens et des Israéliens sur la Cisjordanie. Leur conclusion : les Palestiniens n'ont aucun droit – au sens du droit international – sur la région, contrairement à Israël, qui est légitimement en droit d'occuper toutes les terres.

### Le contexte :

Dans les années 90, Israël a fait un appel d'offre pour la construction du Tramway de Jérusalem. L'appel d'offre a été remporté par les français Veolia et Alstom. Le Tramway a été mis en service en 2011, et il traverse Jérusalem de part en part, jusqu'à l'est et les territoires occupés (nous reviendrons plus bas sur ce terme).

Suite à cela, l'OLP a déposé plainte auprès du tribunal de Grande instance de Versailles contre Alstom et Véolia, car selon elle, la construction du tramway est illégale puisque l'ONU, l'UE, de nombreuses ONG et gouvernements considèrent qu'Israël occupe illégalement des territoires palestiniens.

### Rechercher les textes du droit international pour établir les droits de chacun

Pour dire si la construction du Tramway était légale, le tribunal a été amené à rechercher les textes de droit international, d'examiner les traités internationaux, afin d'établir les droits respectifs des Palestiniens et des Israéliens.

À ma connaissance, c'est la première fois qu'un tribunal non israélien a été amené à trancher en droit sur le statut des colonies de Cisjordanie.

### Pourquoi il s'agit d'un procès historique : c'est le premier depuis la déclaration de l'Etat d'Israël en 1948

C'est la première fois depuis l'établissement de l'Etat d'Israël en 1948 qu'un tribunal indépendant, non israélien, est amené à examiner le statut légal des territoires au regard du droit international, au delà des déclarations des uns et des autres.

Comprendons bien que les conclusions de la Cour n'ont pas d'effet en droit international, elles se contentent de clarifier la réalité juridique.

Les conclusions du tribunal de Versailles sont aussi retentissantes que le silence par lequel elles ont été accueillies dans les médias : Israël a des droits réels sur les territoires, sa décision de construire un Tramway en Cisjordanie ou quoi que ce soit d'autre est légale, et les juges ont rejeté en droit tous les arguments des Palestiniens.

### Les arguments palestiniens

- L'OLP dénonce **la déportation de la population palestinienne**, **la destruction des biens immobiliers** en violation des règlement internationaux. S'appuyant sur les Conventions de Genève et de La Haye et sur les résolutions de l'ONU, elle considère que l'Etat d'Israël **occupe illégalement le territoire palestinien** et qu'il poursuit une **colonisation juive illégale**. La construction du tramway est ainsi elle-même illicite<sup>(1)</sup>.
- L'OLP ajoute que la construction du Tramway a entraîné des **destructions de bâtiments et de maisons palestiniennes**, la quasi suppression de la nationale 60, vitale pour les Palestiniens et leurs marchandises, et de **nombreuses expropriations tout aussi illégales**. Ainsi, plusieurs articles du Règlement annexé à la IV<sup>ème</sup> Convention de La Haye du 18 octobre 1907 ont été violés<sup>(2)</sup>.
- Enfin, l'OLP affirme qu'**Israël viole les dispositions relatives à la « protection des biens culturels »** prévues par l'article 4 la Convention de La Haye du 14 mai 1954, l'article 27 du règlement de La Haye de 1907, l'article 5 de la Convention IX de la Haye de 1907, et l'article 53 du protocole additionnel n° 1 aux Conventions de Genève.

### La Cour d'appel de Versailles ne nie pas l'occupation, mais elle détruit un à un tous les arguments palestiniens

Retenant les textes sur lesquels s'appuie l'OLP, la Cour d'appel considère qu'**Israël est en droit d'assurer l'ordre et la vie publique en Cisjordanie**, donc de construire un tramway, des infrastructures, des immeubles d'habitation.

L'article 43 de la 4<sup>ème</sup> Convention de La Haye de 1907, précise la Cour, stipule que « l'autorité du pouvoir légal ayant passé de fait entre les mains de l'occupant, celui-ci prendra toutes les mesures qui dépendent de lui en vue de rétablir et d'assurer, autant qu'il est possible, l'ordre et la vie publique en respectant, sauf empêchement absolu, les lois en vigueur dans le pays ».

### L'occupation israélienne ne viole aucune loi internationale

#### « l'Autorité palestinienne interprète mal les textes, ils ne s'appliquent pas à l'occupation »

La Cour explique que l'Autorité palestinienne interprète mal les textes et qu'ils ne s'appliquent pas à l'occupation :

- Premièrement, l'ensemble des textes internationaux avancés par l'OLP sont des actes signés entre Etats, et les obligations ou interdictions qu'ils contiennent s'adressent aux Etats. Ni l'Autorité palestinienne, ni l'OLP n'étant des Etats, **aucun de ces textes ne s'appliquent.**
- Deuxièmement, dit la Cour, ces textes s'imposent exclusivement à ceux qui les ont signés, soit les « parties contractantes ». Mais ni l'OLP, ni l'Autorité Palestinienne n'ont jamais signé ces textes.

La propagande n'est pas du droit international

Un rien irritée par les arguments, la Cour s'enhardit d'une précision et affirme que le droit « ne peut reposer sur la seule appréciation [par l'OLP] d'une situation politique ou sociale. »

### Le droit humanitaire n'est pas violé

#### L'OLP se trompe de texte, car la convention de La Haye s'applique en cas de bombardement. Et... « Jérusalem n'est pas bombardée ».

L'OLP invoque la violation du droit humanitaire contenu dans les conventions de Genève et de La Haye.

- Mais d'une part, dit la Cour d'appel, les conventions internationales s'appliquent entre Etat, et l'OLP n'est pas un Etat : « la Cour Internationale de Justice a indiqué qu'elles [les conventions] ne contiennent que des obligations à la charge des Etats, et que la faculté pour les individus de s'en prévaloir n'était pas évoquée ».
- Puis elle indique que seules les parties contractantes sont liées par les conventions internationales, et ni l'OLP ni l'Autorité Palestiniennes ne les ont jamais signées.



- Et, conclut la cour, l'OLP se trompe de texte, car la convention de La Haye s'applique en cas de bombardement. Et... « Jérusalem n'est pas bombardée ».

### L'OLP et les Palestiniens déboutés

**L'OLP ne peut invoquer aucune de ces conventions internationales**, conclut la Cour.

« Ces normes internationales conventionnelles » ne donnent pas au « peuple palestinien que l'OLP indique représenter, le droit de les invoquer devant une juridiction. »

La Cour d'appel a donc condamné l'AFPS (Association France Palestine Solidarité) et l'OLP à verser 30 000 euros à Alstom, 30 000 euros à Alstom Transport, et 30 000 euros à Veolia Transport.

Ni l'OLP, ni l'Autorité Palestinienne, ni l'AFPS ne se sont pourvus en cassation, et le jugement est devenu définitif.

C'est la première fois qu'un tribunal démonte juridiquement les arguments palestiniens pour soutenir qu'il existe une occupation illégale.

(1) L'OLP s'appuie sur l'article 49 de la IV<sup>ème</sup> Convention de Genève du 12 août 1949 qui dit que « la puissance occupante ne pourra procéder à la déportation ou transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle », et sur l'article 53, qui précise « qu'il est interdit à la puissance occupante de détruire les biens mobiliers ou immobiliers appartenant individuellement ou collectivement à des personnes privées, à l'Etat ou à des collectivités publiques et des organisations sociales ou coopératives sauf dans les cas où ces destructions seraient rendues absolument nécessaires par les opérations militaires ».

(2) L'OLP fait référence à la IV<sup>ème</sup> Convention de Genève du 12 août 1949 :

- article 23(g) qui interdit de « détruire ou saisir les propriétés ennemis sauf les cas où ces destructions ou ces saisies seraient impérieusement commandées par les nécessités de la guerre »
- article 27 selon lequel « dans les sièges et bombardements, toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour épargner autant que possible les édifices consacrés aux cultes, aux arts, aux sciences et à la bienfaisance, les monuments historiques, les hôpitaux ... »
- article 46 qui précise que « la propriété privée ne peut pas être confisquée ».

Arrêt de la Cour d'appel : [http://fr.slideshare.net/slideshow/embed\\_code/17730537](http://fr.slideshare.net/slideshow/embed_code/17730537)

Decision de la\_cour\_d\_appel from Yohann Taieb

\* Nous avons décidé d'employer les termes Cisjordanie, colonies, territoires occupés, bien qu'ils soient inexact, pour refléter le plus justement les termes du jugement.

# Discours de Maitre Richard Zelmati Président du CRIF-ARA Recueillement le 23 février 2025 devant le MEMORIAL de la SHOAH



Ce 26 janvier 2025, Monsieur le Président Alain SEBBAN, représentant le Consistoire Régional, dévoilait devant une foule nombreuse, le MEMORIAL de la SHOAH, Mémorial que nous attendions à Lyon depuis plus de 17 ans.

Forgés à même l'acier des rails de ce puissant Mémorial, des lettres et **surtout des chiffres** nous convoquent pour ne pas oublier que durant la SHOAH, **6 millions de juifs ont été assassinés, dont 1 million cinq cent mille enfants.**

Et, le CRIF-Auvergne-Rhône-Alpes, n'imaginait pas devoir appeler à ce recueillement, moins de trois semaines après l'inauguration du MEMORIAL, ce, **autrement que pour une exigence mémorielle.**

Aujourd'hui, nous sommes là, plus de 500 jours après le pogrom du 7 octobre 2023, commis sur la Terre d'ISRAEL, par les fanatiques sanguinaires du HAMAS, pour nous incliner devant **quatre cercueils** contenant les dépouilles mortelles, celles de **deux de nos enfants, de leur mère**, censée alors les « accompagner », et du fondateur du Kibbutz « NIR OZ », où vivaient ces quatre otages, **Oded LIFSHITZ, ce vieux monsieur digne et si méritant, âgé de 83 ans.**

Nul besoin d'être grand clerc pour deviner le sinistre dessein du HAMAS, ce jeudi 21 février, épaulé par le JIHAD

ISLAMIQUE, le F.P.L.P [ FRONT POUR LA LIBERATION DE LA PALESTINE], et même le FATAH du prétendu modéré Mahmoud ABBAS.

Ce choix de la macabre restitution de ces quatre victimes est indéniablement voulu : il revient à restituer **MORTS**, trois générations d'israéliens représentant respectivement : **L'AVENIR** avec **Kfir et Ariel**, les plus jeunes otages du monde, **LE PRESENT** avec **Shiri**, leur mère en pleine force de l'âge, et **LE PASSE** avec le fondateur du Kibbutz « NIR OZ », le plus vieil otage du monde, restitué mort.

Avec le monde entier, nous sommes saisis d'effroi face à cette ignoble cérémonie funéraire, orchestrée par le HAMAS, qui célèbre ainsi son **INHUMANITE**, dont il devra rendre compte devant les Nations.

\*\*\*

Il est des moments où les mots manquent et où la parole se dérobe devant l'indicible.

Il est des moments où les sentiments nous submergent et où l'horizon ne laisse entrevoir qu'un océan de douleur. Le moment que nous vivons aujourd'hui appartient à ce chaos tragique où tout

est sombre et lugubre, où le vide de l'absence d'un enfant n'est qu'abysse et ténèbres.

Ce jeudi, les corps sans vie de deux enfants, **Kfir et Ariel Bibas**, respectivement âgés de **9 mois** et de **quatre ans**, ont été rendus par leurs assassins, à leur père, **YARDEN**, miraculéusement libéré le 1er février, et à ce qu'il reste de leur famille, tandis que le corps de leur **mère SHIRI** n'était alors pas celui restitué par les bourreaux.

Au prix d'un sadisme à l'évidence pré-médité, le corps de leur **mère SHIRI**, sera restitué **le lendemain**, veille de Shabbat.

- Désormais, il faut dire les choses et les dire clairement : **en 2025**, des islamistes ont enlevé et tué froidement un enfant de **9 mois parce qu'il était juif !**
- **En 2025**, des islamistes ont enlevé et tué un enfant de **quatre ans parce qu'il était juif !**

A l'annonce de ces assassinats, nous nous trouvons une fois de plus, **une fois de trop**, au bord de l'abîme.



Le hasard a voulu que jeudi dernier, au moment où ces corps sans vie étaient livrés à l'issue d'une monstrueuse mise en scène, mon ami et confrère Alain JAKUBOWICZ et moi-même, participions à une table ronde, à la maison d'IZIEU, sur l'antisémitisme.

Une évidence s'est imposée à nous en arrivant sur les lieux, celle du chevauchement de l'Histoire, celle de ces **44 regards d'enfants** enlevés à la vie, celle de la récidive du crime contre l'Humanité commis contre cette innocence assassinée.

Le plus jeune des enfants raflés à IZIEU le 6 avril 1944, **Albert BULKA, avait 4 ans**, lui aussi...

En voyant défiler les visages des enfants d'Izieu exposés au mémorial de la Maison d'IZIEU, nous avons vu les visages de **Kfir et d'Ariel**, ces beaux enfants aux cheveux roux et au sourire éclatant.

Nous avons vu aussi les visages de **Myriam Monsonégo, Arié et Gabriel Sandler**, assassinés à Toulouse dans l'Ecole OZAR HATORAH, le matin du **19 mars 2012** ; eux étaient respectivement âgés de **8 ans, 6 ans et 3 ans**.

### **TOUS ASSASSINES PARCE QUE JUIFS.**

Je ne me serai jamais attendu à ressentir, encore une fois, dans ma vie, la même douleur, la même rage, la même colère devant ces crimes odieux.

Je ne pensais pas percevoir de nouveau la blessure de la foudre antisémite et ce souffle d'effroi que nous avions tous ressentis, en 1987, lors du procès BARBIE en entendant le cri venu des tréfonds de l'humain quand **Sabine ZLATIN**, la si courageuse directrice de la colonie des enfants d'IZIEU, a interpellé les jurés de la Cour d'Assises en leur demandant :

«*Et les enfants d'Izieu, c'était quoi ? ... C'était des innocents !*»

Et bien, je demande aujourd'hui, **Kfir et Ariel**, c'est quoi ?

**Ce sont des innocents !**

\*\*\*

Il n'y a plus de mots pour décrire l'abjection commise par ces immondes brutes islamistes, enivrés par l'assassinat à mains nues, vraisemblablement par strangulation, un mois seulement après leur capture, de deux enfants juifs et



qui monnaient, macabres, le cercueil d'un bébé et celui de son grand frère, contre la libération d'un cortège de condamnés à perpétuité en ISRAEL, et surtout, d'assassins en puissance.

Pour ce ramassis de barbares islamistes qui depuis le 7 octobre **assassinent, violent, torturent, séquestrent**, il n'y aura ni pardon, ni oubli !

Jamais.

\*\*\*

Et si, depuis le 7 octobre, notre détermination à combattre l'antisémitisme était forte, à l'annonce de la mort de **Kfir et d'Ariel**, elle a redoublé, si ce n'est décuplée.

La vie d'un enfant est ce qu'il y a de plus sacré **en nous, et chez nous, juifs.**

L'enfant est le symbole universel de la vie.

Alors, il faut que l'on sache qu'on ne tue pas impunément un enfant parce que simplement il est né, **parce qu'il est né juif.**

Il faut que l'on sache aussi et que l'on sache partout, que nous ne laisserons aucun moment de répit, aucune respiration aux antisémites qui, ici, en **France**, soutiennent, cautionnent, encouragent les étrangleurs de Gaza, et que je me dispense de citer, tant ils se reconnaîtront.

Ceux-là, même s'ils s'en défendent sans vergogne, sur les plateaux de la télévision française, ont les mains tout aussi ensanglantées par celles du HAMAS.

Leurs propos, tant lâches qu'irresponsables, poussent indéniablement au crime, aussi bien en France, que partout ailleurs sur la planète.

Aussi, doivent-ils tous comprendre que notre colère et notre indignation sont **imprescriptibles**.

Il faudra que la justice, peu importe la forme qu'elle prendra, peu importe le temps qu'il faudra, prononce à l'encontre de ces criminels, le châtiment implacable dicté par l'Etat de droit, celui qui différencie l'**humanité** que nous chérissons, de l'**inhumanité** qu'ils vénèrent.

\*\*\*

Une fois de plus, la pensée lumineuse de Robert BADINTER, du si regretté Robert BADINTER, est prémonitoire tant elle cristallise, à raison, les atrocités commises par le HAMAS, comme avant eux celles commises par les criminels nazis, les deux se rejoignent en se réjouissant de la mort des innocents.

Ecouteons Robert BADINTER, que je cite :

« *L'enfant juif gazé ou l'enfant tutsi égorgé, sont tués parce qu'ils sont nés juifs ou tutsis.* »

« *Leur appartenance à l'humanité est, au regard de cette qualité, niée par leurs bourreaux.* »

« *Dès lors, c'est toute l'humanité qui est fondée à réclamer justice en leur nom.* »

\*\*\*

Puisse la flamme de ces bougies que nous venons d'allumer, éclairer le chemin du retour à la maison, SAINS ET SAUFS, de la soixantaine d'otages encore détenue par les barbares du HAMAS, et qui croupissent, maltraités et violentés, dans les geôles et tunnels de GAZA.

\*\*

**AM ISRAEL HAÏ**

# HORAIRES DE PESSAH

du samedi soir 12 avril au dimanche soir 20 avril

## JEUDI 10 AVRIL : JEÛN DES 1<sup>ERS</sup> NES JEÛNE DES PREMIERS NÉS

Début du jeûne : 5 h 30  
Chaharith : 7 h 00 suivi du Siyoun 7 H 45  
Fin du jeûne : 20 h 59  
jeûne

## JEUDI SOIR 10 AVRIL - Bédikat Hamets : Recherche du Hamets

A partir de 20 h 59  
Suivi de l'annulation du Hamets

## VENDREDI 11 AVRIL :

**DESTRUCTION DU HAMETS et 2<sup>ème</sup> annulation du Hamets avant 11 h 55**  
Allumage des bougies de chabbat : entre 18 h 59 et 20 h 00  
Minha : 19 h 15

## SAMEDI 12 AVRIL : VEILLE DE PESSAH

### CHABBAT HAGADOL – VEILLE DE PESSAH

Interdiction de consommer le Hamets : à partir de 10 h 37  
Chaharith : 7 H 00  
Minha : 19 H 30 Arvit : 20 h 15  
Fin de chabbat : 21 h 10  
Début du 1<sup>er</sup> Séder : 21 h 10

## DIMANCHE 13 AVRIL : PESSAH 1ER JOUR DE FETE

Chaharith : Exceptionnellement à 9 h 00  
Allumage après 19 h 00  
Minha : 19 h 45 suivi de arvit  
Et de Suivi Supputation du Omer 1<sup>er</sup> soir à partir de 21 h 03  
2<sup>ème</sup> Seder à partir de 21 h 03

## LUNDI 14 AVRIL : 2<sup>ème</sup> JOUR DE FETE

Chaharith : exceptionnellement à 9 h 00  
Minha : 20 h 00  
Fin de la fête : 21 h 13 Omer 2<sup>ème</sup> soir à partir de 21 h 13

## DE MARDI 15 AVRIL A VENDREDI 18 AVRIL : HOL HAMOED PESSAH

Chaharith : 7 h 00 Minha : 19 h 00 Omer

## VENDREDI 18 AVRIL

### HOL HAMOED PESSAH VEILLE DE CHABBAT ET VEILLE DE FETE

Minha : 19 H 30 Omer  
Accueillir chabbat et la tête entre 19 h 06 et 20 h 00

## SAMEDI 19 AVRIL CHABBAT ET YOM TOV 7<sup>EME</sup> JOUR DE PESSAH

Chaharith : 9 h 00  
Minha : 20 h 00 Omer ??  
Fin de chabbat : 21 h 21 Allumage après 21 h 21

## DIMANCHE 20 AVRIL : YOM TOV 8<sup>EME</sup> JOUR DE PESSAH

Chaharith : 9 h 00  
Minha : 20 h 00 Omer ??  
FIN DE LA FETE : 21 h 22

**Très important : Il faut attendre la fin de Pessah pour acheter et consommer à nouveau du Hamets, c'est-à-dire APRÈS 21 H 22**

# Horaires des offices

SEMAINE MATIN : 7 h 00 – Récitation du Kaddich : 7 h 10

DIMANCHE MATIN ET JOURS FÉRIÉS : 8 h 00 – Récitation du Kaddich : 8 h 10

SAMEDI MATIN : 8 h 30 – Récitation du Kaddich 8 h 45

SEMAINE	Allumage des Nérot entre les deux horaires	Paracha	Fin du chabbat	Minha vendredi	Minha chabbath	Minha semaine
25 Avril	19 h 13 – 20 h 00	CHEMINI	21 h 31	19 h 15	19 h 50	19 h 00
2 Mai	19 h 20 – 20 h 00	TAZRIA - METSORA	21 h 41	19 h 15	20 h 00	19 h 10
9 Mai	19 h 27 – 20 h 00	A'HARET MOT - KEDOCHIM	21 h 52	19 h 15	20 h 10	19 h 20
16 Mai	19 h 34 - 20 h 00	EMOR	22 h 02	19 h 15	20 h 20	19 h 30
23 Mai	19 h 40 – 20 h 00	BEHAR - BEH'OUKOTAI	22 h 11	19 h 15	20 h 30	19 h 30
30 Mai	19 h 45 – 21 h 00	BEMIDBAR	22 h 19	19 h 15	20 h 30	19 h 30

Allumage des Nérot de Chabbat entre les deux horaires.

Durant la période estivale suivre l'heure d'allumage qui correspond à l'accueil du Chabbat dans notre communauté

YOM HASHOAH  
ET YOM HAATSMAOUTH :  
Mercredi soir 30 avril et jeudi 1<sup>er</sup> mai

ROCH HODECH IYAR :  
Lundi 28 et  
mardi 29 avril 2025

LAG BAOMER :  
Jeudi soir 15 mai et  
vendredi 16 mai

ROCH HODECH  
SIVANE :  
Vendredi 7 juin

REJOIGNEZ LE JEWISH CLUB DE NEVEH CHALOM



*Vous avez 35 ans et plus ?  
Vous êtes célibataire ?  
Vous recherchez une rencontre sérieuse ?  
Vous souhaitez trouver votre âme soeur ?*

**REJOIGNEZ LE GROUPE WHATSAPP DU JEWISH CLUB**

**DE BELLES RENCONTRES DÉJÀ ABOUTIES.  
Alors pourquoi pas vous ?**

**ACTIVITÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE  
AMBiance CHALEUREUSE ET CONVIVIALE**

CONTACT CLÉMENT AMOUYAL : 06 52 06 86 20  
CENTRE SOCIOCULTUREL YAACOV MOLHO 317 RUE DUGUESCLIN 69007 LYON

**Centre Socio Culturel Yaacov Molho**

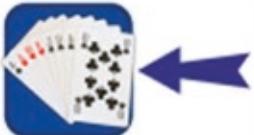
**Club des Séniors**  
Tous les après-midi foyer de 14h00 à 17h00  
Coinche  
Pour vous Messieurs  
Responsable Claude Attali



**Club des Dames**  
Tous les lundis après-midi Salle Tchénio de 14h00 à 17h00  
Rami-jeux de dames - de société et goûter  
Pour vous mesdames  
Responsable Mireille Attali



**Tous les samedis soirs à partir de 20h00  
Coinche Salle Danon  
Pour vous Messieurs  
Responsable Serge Dahan**



**Vous voulez rejoindre l'un de ces groupes  
Contactez le secrétariat Tel : 04 78 58 18 74**

CSCYM 317 Rue Duguesclin 69007 Lyon

# Carnet familial

## NAISSANCES

Aaron et Evy sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petit frère **Samuel Yaacov**, fils de Camille et Raphaël **AMSALEM** et petit fils d'Hélène et David AMSALEM et de Mr et Mme MEYER, le 10 novembre dernier

**Navia**, fille de Douglas et Avital **STUDENT** petite-fille de nos amis Mr et Mme Richard STUDIENT et de Mr et Mme Bruno SETBON, le 29 novembre 2024 à Lyon

**Oren**, fils de Rony et Julia **STUDENT**, petit-fils de Mr et Mme Richard STUDIENT et de Mr et Mme Eric AMOUYAL, le 14 janvier 2025

**Nessa Braha**, fille de Steeve et Mael **DAHAN**, petite-fille de notre ami Serge Dahan et de Murielle, et de Mr et Mme Samy CHETRIT, et arrière-petite-fille de Lucienne Obadia et de Rosette DAHAN (zal) le 25 février 2025 à Hedera

*Tous nos voeux de santé, bonheur et réussite aux nouveaux nés parents et grands-parents.*

## BAR MITSVAH

**Joshua**, fils de Stéphanie et David DESNOS, chabbat 31 mai 2025 à Neveh Chalom, petit-fils de Mr et Mme Roger AMSALEM

*Mazal Tov et Hatsla'ha au jeune Bar mitsvah.*

## MARIAGE

Mr Smadja Serge et Mme Rav Cohen Meyer et Mme Binyamin et Hanna Smadja

Ont l'honneur de vous part du mariage  
De leurs petits-enfants et enfants

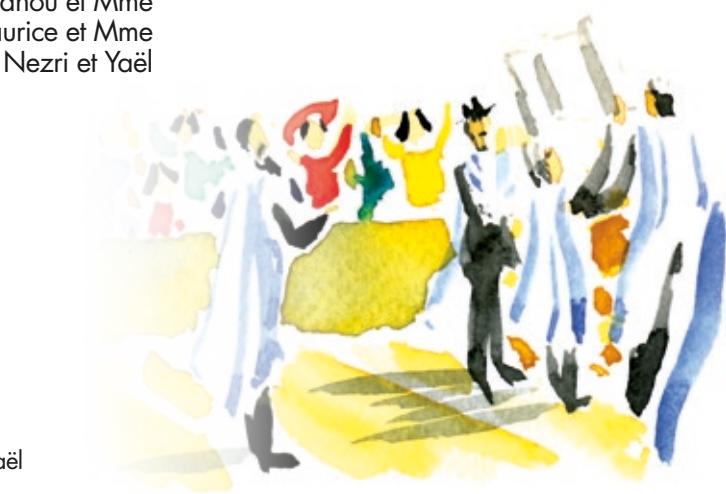
**Tsipora Myriam & Moshé**

Le Dimanche 30 mars  
Roch Hodech Nissan 5785 à Paris

Au nom du Président Gérard Benhamou,  
Du Vice-Président Nino Bellaïche  
De l'ensemble du comité de Neveh Chalom  
Et de Nathalie Nabeth

Nous présentons tous nos voeux de bonheur  
A Moshé et sa future Kala  
Et adressons à notre rabbin Yaacov Nezri et son épouse Yaël  
Nos plus sincères Mazal Tov

Rav Soussan Elyahou et Mme  
Mr le Gd Rabbin Nezri Maurice et Mme  
Mr le Rabbin Yaacov Nezri et Yaël



# Simon AMOUYAL

**C'était un homme bon et généreux.**



Le sourire de ses yeux traduisait plus encore que celui de ses lèvres, sa gentillesse, son esprit de concorde et sa grandeur d'âme.

Toujours prêt à prêter main forte, à aider dans le secret, les démunis ou les personnes dans la détresse, la Guemilout-Hassadim était dans sa nature.

La tête couronnée de ses cheveux blancs était surmontée toujours de ses Tefilines le matin. Quelle était belle sa foi « chevillée au corps » sans besoin de démonstrations académiques ! C'est que la racine de cette foi était un héritage ancien et le Saint Baba Salé ne s'y était pas trompé quand lors de ses voyages à Oran, il séjournait chez ses parents, des mois entiers.

Sa main tendue était aussi le signe de son hospitalité. Qu'un Paetan, Hazan ou rabbin d'Israël viennent pour les fêtes à Neveh-Chalom, nous étions sûrs de les retrouver le lendemain à sa table un verre à la main et les piyoutim plein le cœur. Cette table digne de celle d'Abraham que tenait avec lui, Alice, son épouse admirable.

Par sa disponibilité, sa faculté de conciliation et sa générosité jamais démentie il a participé et œuvré activement à la construction et au fonctionnement de Neveh-Chalom dont il a été longtemps le Vice-Président. Les noms des rabbins Assouline, Beraha, Toledano, Perez etc. ; ceux de Yaacov Molho, Ravouna, Léon Salama et Simon Amouyal résonnent encore à nos oreilles ; ils étaient les artisans de cette fondation. Les fidèles originaires du Bosphore et ceux de la Méditerranée avaient su créer cette Alchimie pour le bonheur de tous.

**Pour sa famille, enfants, petits-enfants, il a été un exemple et un phare dans les vicissitudes de la vie. Nul doute que la lumière de son âme dansera avec celles de ses êtres chers et amis dans la Neveh Chalom céleste.**

**« Ne meurent que ceux dont on ne souvient pas, l'oubli est la ruse du Yetser Harah »**

se

**Que son souvenir soit source de bénédictions.**

Amen !

En hommage à mon beau père bien aimé.

Docteur Denis ELBAZE

PFK est situé dans le centre de Villeurbanne et nous intervenons sur toute la région lyonnaise.

**55 rue du 4 aout 1789, Villeurbanne 69100**

**POMPES FUNÈBRES  
ISRAELITES KAIM**



**RESPECT DE LA HALAKA, LECTURE DE TEHILIMS,  
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**

**CAVEAUX, MONUMENTS, INHUMATIONS, EXHUMATIONS, PLAQUES, GRAVURES,  
CONTRATS OBSÈQUES, TRANSFERT EN ISRAËL**

**06 29 70 44 19**

**04 78 93 74 29**

**WWW.POMPESFUNEBRESKAIM.FR**

**contact@pompesfunebreskaim.fr**



**MILLET MARBRE**  
**Marbrerie Funéraire**  
**Spécialistes funéraires au service de la communauté**

**Direction MARTY**

**Chemin du Cimetière - 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR**

**Tél. 04 78 35 05 84**

# Limoudim

NISSAN 5785

01 Nouna NABET	dimanche 30 mars 2025
01 Avram ROLINO	dimanche 30 mars 2025
01 Laurent BENHAIM	dimanche 30 mars 2025
02 Djoya Juliette ANAV	lundi 31 mars 2025
02 Estrella PILO	lundi 31 mars 2025
02 Michèle BENAZA	lundi 31 mars 2025
02 Jacqueline NADJAR	lundi 31 mars 2025
03 Hanna AKNIN	mardi 1 <sup>er</sup> avril 2025
03 Myriam SAFRANI	mardi 1 <sup>er</sup> avril 2025
03 Samuel MOUTAL	mardi 1 <sup>er</sup> avril 2025
04 Mardoché BETTAN	mercredi 2 avril 2025
04 Anna DRAI	mercredi 2 avril 2025
05 Joseph BAROCH	jeudi 3 avril 2025
06 Renée LEVY	vendredi 4 avril 2025
07 Monsieur NASSI	samedi 5 avril 2025
07 Régine CAMHII	samedi 5 avril 2025
07 Serge CHICHE	samedi 5 avril 2025
08 Mordo DINAR	dimanche 6 avril 2025
08 Aaron BENICHOU	dimanche 6 avril 2025
08 Anna AMSALLEM	dimanche 6 avril 2025
09 Esther BOUAZIZ	lundi 7 avril 2025
09 Colette PITCHON	lundi 7 avril 2025
09 Charles BENADIBAH	lundi 7 avril 2025
09 Marcel AZOULAY	lundi 7 avril 2025
10 Jacques AKNIN	mardi 8 avril 2025
11 Monique COHEN	mercredi 9 avril 2025
11 Julie-Sim'ha MALKA	mercredi 9 avril 2025
12 Robert AMSALLEM	jeudi 10 avril 2025
13 RABBI YEouda MOEL ET SULTANA MOEL	vendredi 11 avril 2025
14 Estrée BENSIMON	samedi 12 avril 2025
15 Yossef Ben Naomie	dimanche 13 avril 2025
15 DÉSIRÉE ITTAH	dimanche 13 avril 2025
17 Odette ELBEZE	mardi 15 avril 2025
17 Esther HADJADJ	mardi 15 avril 2025
19 JUDA BOUAZIZ	jeudi 17 avril 2025

19 Eliette CHAVERIAL	jeudi 17 avril 2025
19 JUDA BOUAZIZ	jeudi 17 avril 2025
19 Giliane AMOUYAL	jeudi 17 avril 2025
19 Buena AGI	jeudi 17 avril 2025
19 ACHOR Jean Pierre	jeudi 17 avril 2025
20 Muriel BENCHETRIT	vendredi 18 avril 2025
20 Albert NEBBOUT	vendredi 18 avril 2025
20 Raphaël BENAMARAN	vendredi 18 avril 2025
21 Jacques SZAC	samedi 19 avril 2025
21 Chalom CHARTIEL	samedi 19 avril 2025
21 Jean DANON	samedi 19 avril 2025
21 Chantal BENITAH	samedi 19 avril 2025
22 Rabbin Joseph TOLEDANO	dimanche 20 avril 2025
22 Marcelle LEBHAR	dimanche 20 avril 2025
22 Albert PERESSE	dimanche 20 avril 2025
22 Eliaou ALZERAH	dimanche 20 avril 2025
23 Raphaël HASKIA	lundi 21 avril 2025
23 Monique KLEINER	lundi 21 avril 2025
24 Moïse MISRAHI	mardi 22 avril 2025
24 Esther BITOUN	mardi 22 avril 2025
24 Georges BENYAMINE	mardi 22 avril 2025
24 Denise TAIEB	mardi 22 avril 2025
25 Richard ROUBACH	mercredi 23 avril 2025
25 Abraham FROIN	mercredi 23 avril 2025
25 Reine KORSIA	mercredi 23 avril 2025
26 Yéouda Léon MIARA	jeudi 24 avril 2025
26 Gladys NOUCHI	jeudi 24 avril 2025
26 Marie BENHAMMOU	jeudi 24 avril 2025
27 Isaac BENAIM	vendredi 25 avril 2025
27 Sol CANINO	vendredi 25 avril 2025
28 Yaacov AMSALLEM	samedi 26 avril 2025
28 Antoinette OUZIEL	samedi 26 avril 2025
28 Marie BRISSON	samedi 26 avril 2025
28 Danielle DAHAN	samedi 26 avril 2025
29 Léon SALTIEL	dimanche 27 avril 2025

IYAR 5785

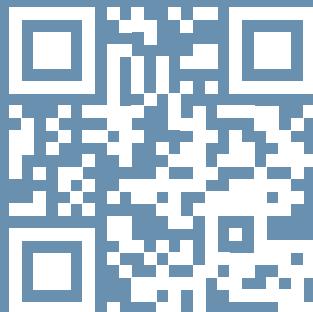
01 Albert NATHAN	mardi 29 avril 2025
01 Yvette COURTEBRAS	mardi 29 avril 2025
02 Suzanne KARP	mercredi 30 avril 2025
02 David Nissim MORENO	mercredi 30 avril 2025
02 Nissim § Eugénie AMOURABEN	mercredi 30 avril 2025
03 Evelyne MOUTAL	jeudi 1 <sup>er</sup> mai 2025
03 Abraham COHEN	jeudi 1 <sup>er</sup> mai 2025
04 Georges Joseph COHEN	vendredi 2 mai 2025
05 Roger SABBAN	samedi 3 mai 2025
07 Joseph BITOUN	lundi 5 mai 2025
08 David NAMER	mardi 6 mai 2025
09 Salomon SABBAN	mercredi 7 mai 2025
09 Oro SABAH née HOULLI	mercredi 7 mai 2025
09 Daniel Yero'ham COHEN	mercredi 7 mai 2025
12 Louise ZEMMOUR	samedi 10 mai 2025
13 Gisèle ALBOU	dimanche 11 mai 2025
14 Moïse AMSALLEM	lundi 12 mai 2025
14 Mardoché ZERBIB	lundi 12 mai 2025
14 Moïse AMSALLEM	lundi 12 mai 2025
15 Yvonne PARTOUCHE	mardi 13 mai 2025
16 Ruben NAKACHE	mercredi 14 mai 2025
16 Maurice BENSOUSSAN	mercredi 14 mai 2025
16 Bellyne TOLEDO	mercredi 14 mai 2025
17 Jacques SEBBANE	jeudi 15 mai 2025
17 Gisèle BENSAID	jeudi 15 mai 2025

19 Yves BENAID	samedi 17 mai 2025
19 Abdoulamid CHAHABI	samedi 17 mai 2025
20 William BENAROUSSE	dimanche 18 mai 2025
20 Avraham WAISSA	dimanche 18 mai 2025
20 Joseph SEBBAN	dimanche 18 mai 2025
20 Eugénie ATLAN	dimanche 18 mai 2025
21 Léon TOUBOUL	lundi 19 mai 2025
22 Gabriel MOUTAL	mardi 20 mai 2025
22 Fabienne SABBAN	mardi 20 mai 2025
22 Jacques CANYASSE	mardi 20 mai 2025
22 Edmond AZIZA	mardi 20 mai 2025
23 Yvette ABOUAF	mercredi 21 mai 2025
23 David ANAV	mercredi 21 mai 2025
23 Reine NABET	mercredi 21 mai 2025
24 Robert BACRI	jeudi 22 mai 2025
24 Samuel PILO	jeudi 22 mai 2025
25 Maxime ACHOUR	vendredi 23 mai 2025
26 Danielle FARGEON	samedi 24 mai 2025
26 Victor RODITI	samedi 24 mai 2025
27 Estelle TOUBOUL	dimanche 25 mai 2025
27 Perla LEVY	dimanche 25 mai 2025
27 Michèle BENDENNOUNE	dimanche 25 mai 2025
27 Régine NOUCHI	dimanche 25 mai 2025
28 Victoire SALTIEL	lundi 26 mai 2025
28 Roger LEVY	lundi 26 mai 2025

# PLANTEZ DES ARBRES EN ISRAËL

## AVEC LE KKL DE FRANCE

SCANNEZ POUR PLANTER 



KKL LYON

06 81 43 68 91 • [www.kkl.fr](http://www.kkl.fr)

